

2M11. 2657.8

Université de Montréal

Conflit et stratégies identitaires. Le cas de la Casamance au Sénégal.

par

Annie Gail Sauvé

Département d'anthropologie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en anthropologie

Septembre 1998

©Annie Gail Sauvé, 1998



GN
4
U54
1999
V.002

Université de Montréal

Conflit et stratégies idéologiques, le cas de la Casamance au Sénégal.

par

Aminé Gail Saouf

Département d'anthropologie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en anthropologie

Septembre 1998

© Aminé Gail Saouf, 1998



Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Conflit et stratégies identitaires. Le cas de la Casamance au Sénégal.

présenté par :

Annie Gail Sauvé

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mémoire accepté le : 19. 11. 1998

SOMMAIRE

Cette étude vise deux objectifs : 1) aborder la crise casamançaise à partir d'éléments divers, tels l'histoire, la politique, etc., afin d'en dégager des pistes pour une meilleure compréhension et 2) tenter de situer le lien entre les facteurs identitaires locaux et le conflit, pour dépasser le référent ethnique.

À partir de la genèse des populations casamançaises, en passant par les époques coloniale et contemporaine, nous essayons de voir pourquoi la rébellion a surgi et perduré, en mettant sous optique les questions de développement et d'identité. Ainsi, nos hypothèses dérivent de ces deux aspects. D'abord, en voulant démontrer que le conflit est un des résultats du modèle de développement appliqué, à partir d'un modèle conceptuel élaboré avec les idées de Wallerstein. Ensuite, en proposant que le particularisme casamançais est régional plutôt qu'ethnique et que, parallèlement, le conflit aussi est "supraethnique".

Pour analyser le sujet, nous proposons une approche méthodologique axée sur les théories de l'identité (formes et expression), mais avant d'en arriver là, une première partie est consacrée à l'analyse du conflit. La problématique est abordée sans que nous ayons pu nous rendre sur le terrain. Les considérations sont donc purement théoriques, à part quelques entrevues ou discussions menées avec des Casamançais vivant au Québec.

Les conclusions tirées de la recherche démontrent que le facteur *marginalisation de la Casamance* est à mettre en relief, tant lorsqu'on cherche à comprendre la rébellion que l'identité régionale. Ensuite, le sentiment de "particularisme" entre en jeu pour redéfinir la

perception du soi et de l'autre. Cette "spécificité" étant elle-même construite et manipulée dans les discours des dirigeants, des mouvements sociaux locaux et de l'opinion publique. Finalement, en dégagant le lien entre les stratégies identitaires et le conflit, nous en arrivons à dire que l'ethnicité, contrairement à la croyance générale, n'est pas le facteur principal à mettre en cause, mais plutôt, un régionalisme ancré dans la *weltanschauung* des communautés.

TABLE DES MATIÈRES

- Liste des abréviations
- Avant-propos
- Remerciements
- Remarque sur l'orthographe des noms propres

Introduction

- 0.1- Problématique 1
- 0.2- L'espace casamançais et son organisation sociale 3
 - 0.2.1) *territoire* 3
 - 0.2.2) *organisation sociale* 7
 - a) les Diola 7
 - b) les Mandingue 9
 - c) les Peul 11
- 0.3- Hypothèse 12
- 0.4- Plan d'analyse et division du travail 16
- 0.5- Méthodologie 18

| |
|---|
| 1^{ère} Partie: Éléments d'explication du particularisme casamançais |
|---|

1- Historique

- *A) avant l'indépendance* 20
- 1.1- Peuplement de la Casamance 20
- 1.2- Occupation portugaise 22
- 1.3- L'époque coloniale 24

| | |
|--|----|
| • B) après 1960 | 31 |
| › 1.4- Les changements suivant la décolonisation | 32 |
| • 1.4.1) <i>Loi sur le domaine national</i> | 33 |
| • 1.4.2) <i>Développement touristique</i> | 36 |
| › Conclusion de la première partie | 42 |

2^e Partie: Nature du conflit et lien avec le particularisme

| | |
|---|----|
| › 2.0- Comment aborder le problème | 44 |
| › 2.1- Considérations théoriques | 50 |
| • 2.1.1) <i>L'identité ethnique</i> | 53 |
| • 2.1.2) <i>Espace et nation</i> | 60 |
| • a) localité | 61 |
| • b) identité nationale et régionale | 62 |
| • c) l'État | 65 |
| • d) nationalisme | 68 |
| › 2.1.3) <i>Relation entre ethnicité et nation</i> | 70 |
| › 2.2- Analyse | 74 |
| › 2.2.1) <i>L'identité casamançaise: identité supraethnique</i> | 74 |
| › 2.2.2) <i>Le conflit est-il ethnique?</i> | 82 |
| Conclusion | 95 |
| › <i>Bibliographie</i> | 98 |
| › <i>Annexes</i> | |

Liste des figures

- Carte 1 : Sénégal 4
- Carte 2 : Casamance 5
- Figure 1 : Schéma inspiré de la théorie de Wallerstein 47

Liste des tableaux

- Tableau I : Division ethnique au Sénégal.....annexe 1
- Tableau II : Répartition ethnique en Casamance.....annexe 2

LISTE DES ABREVIATIONS

| | |
|-------|--|
| BDS: | Bloc Démocratique Sénégalais |
| BM: | Banque Mondiale |
| FMI: | Fond Monétaire International |
| LDN: | Loi sur le Domaine National (1964) |
| MAC: | Mouvement Autonome de la Casamance |
| MFDC: | Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance |
| PAS: | Programme d'ajustement structurel |
| PDS: | Parti Démocratique Sénégalais |
| PS: | Parti Socialiste |

Avant-propos

La recherche qui suit est née d'un intérêt soutenu pour le continent africain, développé et entretenu au fil de ma formation académique. Le choix du Sénégal, espace où mes questionnements se sont attardés, est venu graduellement de la lecture d'ouvrages ayant stimulé ma curiosité, mais surtout, par les nombreux échanges et discussions que j'ai pu avoir avec des Sénégalais vivant au Québec (collègues d'université ou amis). Au cours des entretiens, un nom revenait souvent: "Casamance". Cette Casamance et la crise qu'elle traverse m'a intriguée jusqu'à ce qu'une ébauche de projet en résulte. Le produit final de cette réflexion s'est soldé par le mémoire de maîtrise que voici.

Les deux ou trois décennies qui viennent de passer ont vu l'Afrique sub-saharienne se heurter à de nombreuses difficultés de tout ordre. Parmi elles, des conflits de formes diverses ont éclaté ça et là sur le continent, remettant souvent en cause les frontières héritées de la colonisation. Le débat ne s'arrête pas là; des problèmes liés à l'ethnicité, à l'identité, au développement économique, etc., sont venus s'ajouter au processus de remise en question. Bien qu'en Afrique de l'Ouest, les conflits aient souvent pris moins d'ampleur qu'en Afrique Centrale ou de l'Est par exemple, on a quand même vu des oppositions se soulever sporadiquement.

Le Sénégal, première des colonies françaises, a souvent fait figure exemplaire d'harmonie ethnique. Le discours des dirigeants, basé sur l'unité nationale, a occupé beaucoup de place depuis l'indépendance de 1960. Or, du sud du pays, une voix divergente s'est fait entendre. De

la Casamance, sont montées des revendications d'autonomie territoriale, appuyées sur un particularisme attribué aux populations de cette région.

Après plus de quinze ans (1982 à 1998) de conflit armé, les rebelles n'ont toujours pas réussi à obtenir gain de cause. Les communautés remettent en question le fondement de cette situation qui perdure et l'État n'est pas encore parvenu à maîtriser le problème. On dit que le conflit est ethnique, peu représentatif des positions majoritaires dans la région. On reconnaît ou on octroie certaines "spécificités" aux Casamançais, sans toutefois légitimer les revendications. Mais qu'est donc ce particularisme ? Quelles stratégies identitaires met-il en jeu ? Est-il possible de dépasser le référent ethnique lorsqu'on parle du problème ?

Ce sont ces questions (et d'autres) qui ont orienté le choix de mon sujet et les réflexions critiques qui en découlent dans cet essai.

Remerciements

Ce mémoire est le fruit de plusieurs mois de rédaction et de réflexion, venus compléter ma formation académique. Au cours de cette dernière, plusieurs personnes ; amis, professeurs, etc., m'ont informée, aidée, soutenue, encouragée... Je veux ici les remercier, bien que sans pouvoir les nommer tous. J'ose espérer que les omis se reconnaîtront.

D'abord, à mon directeur de recherche, Monsieur Jean-Claude Muller, pour avoir accepté sans problème de m'encadrer. Ensuite, à Monsieur Mohamed S. Sfia, qui fut mon professeur dans le cadre d'un seul cours, mais dont les enseignements résonnent encore dans ma tête...

Aux professeurs et amis de l'Université Laval qui ont stimulé mon intérêt pour les études universitaires et m'ont donné envie de continuer toujours plus loin. Ensuite, à ceux de l'Université de Montréal, qui ont renforcé ceci.

Aux gens interrogés, que je ne nomme pas, par souci de respecter leur anonymat.

À Geneviève Gasser, pour les informations et la documentation qu'elle m'a régulièrement fait parvenir du Sénégal. À Octavie Tshiani-Bisumbule, Lamine Diedhiou, Claude Doaré, et autres compagnons du C-3121 à l'oreille attentive et aux bons conseils. Enfin, à ma famille et à tous ceux que j'aime, sans qui je ne serais pas arrivée là.

Remarque sur l'orthographe des noms propres

Les différents ethnonymes et autres noms propres, tels que ceux de lieux, de royaumes ou autres, employés dans ce travail, font l'objet d'une écriture différente selon les auteurs.

Ainsi, certaines appellations pourront être différemment orthographiées, selon l'endroit où elles se situent dans le texte et qui les utilisent (par exemple en citation, etc.).

Pour ma part, je m'en tiendrai à une certaine manière d'écrire les noms propres. Ainsi, pour les noms où l'on peut employer le "di" ou le "j", sans distinction de prononciation, c'est le "di" que je privilégierai (ex.: Diola, au lieu de Joola). Pour ce qui concerne le nom "Peul" ou "Peulh" (selon les auteurs), c'est la première forme que j'ai choisie.

Quant au singulier et au pluriel, ainsi qu'au féminin des ethnonymes africains, j'ai préféré laisser les termes invariables¹, ce qui semble plus fréquent dans la littérature, bien que le contraire se voie aussi.

¹ Dans son ouvrage, Jean-François Bayart (1989) dit que les ethnonymes sont invariables. De plus, le nom "Peul" deviendrait "Foulbé" au pluriel, alors que le terme "Fulani" est utilisé en anglais. (Idem : 70).

INTRODUCTION

“Dès les années 70, lorsque la "verte Casamance" est devenue la "nouvelle frontière" d'un Sénégal frappé par la sécheresse climatique et financière, le sentiment d'une identité commune casamançaise, au-delà de la diversité ethnolinguistique (Diola, Peul, Manding) s'est trouvé renforcé...”

Marut 1994 : 27

0.1) Problématique

Le conflit que vit la Casamance depuis les années quatre-vingt, met en jeu de nombreux éléments. Le travail qui suit tente une approche compréhensive du problème, pour en arriver à un questionnement principal : Quel est le lien entre l'identité casamançaise et le particularisme associé au conflit ?

Dans un premier temps, nous aborderons les caractéristiques socioculturelles et politico-économiques de la région, en dressant son portrait historique. Ensuite, nous verrons quelle est la nature de l'identité casamançaise et comment elle se définit dans les rapports en jeu, afin de comprendre dans quelle mesure elle joue sur le conflit.

L'originalité de cet essai est de commencer par exposer un cas (celui de la Casamance), pour ensuite passer à un niveau théorique, puis à l'analyse. Habituellement, le contraire se voit plutôt, c'est à dire qu'on nous présente des considérations théoriques illustrées par un ou des exemples. Notre intérêt ayant tout d'abord été porté sur le problème casamançais, notre démarche a débuté là et c'est plus tard que sont nés plusieurs questionnements. Ainsi, notre

travail s'est élaboré comme les idées sont venues : d'abord, une partie inductive, puis une autre, hypothético-déductive, accompagnée de théories de différents ordres.

Si le "passé modifie et construit l'ethnie" (Cahen 1994), il doit en être de même pour la plupart des ensembles sociaux. Regarder l'histoire d'un peuple pourra donc nous aider à comprendre ce qu'il est, comment il se définit et où il en est. Mais les Casamançais sont-ils un "peuple" ? Nous verrons plus loin que déjà cette notion est difficile à définir, mais si un peuple est "culturellement défini" (Idem : 11), on peut peut-être avancer la notion de "peuple casamançais", tandis que lorsqu'on ajoute "en particulier par la langue..."(Ibid.), ils perdent cette dénomination, puisque plusieurs langues se côtoient dans cet espace. Or, c'est d'après la définition rencontrée chez Nicolas¹ (1973) que nous travaillerons ici, en utilisant le terme "peuple" pour désigner l'ensemble hétérogène dont nous parlons.

Avant tout, commençons par situer cette Casamance dans l'espace, afin de la rendre plus accessible au lecteur. Ensuite, voyons brièvement comment se compose sa population. Nous reviendrons après avec notre hypothèse et les questions de méthodologie, d'analyse et de division du mémoire.

¹ Voir plus loin dans ce travail la définition de cet auteur (page 63).

0.2) L'espace casamançais et son organisation sociale

0.2.1) Le territoire

Au sud du Sénégal, enclavé entre la Gambie et la Guinée-Bissau, se trouve un vaste espace géographique connu sous le toponyme de "Casamance"². Ce territoire au climat tropical humide est en fait formé (administrativement parlant) de deux régions : Kolda et Ziguinchor. En effet, depuis 1984, la Casamance n'existe plus en tant qu'entité territoriale réelle, suite au redécoupage imposé par le gouvernement sénégalais.

Dans un pays de plus en plus confronté à la déforestation et la désertification, l'espace casamançais fait figure de sanctuaire écologique, avec sa pluviométrie élevée et ses nombreux marigots et forêts³ (1 200 000 hectares), car bien que le phénomène de *sahélisation* commence aussi à atteindre cette partie méridionale du Sénégal, ses effets sont encore moins apparents qu'ailleurs.

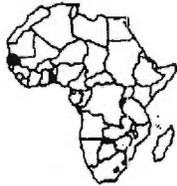
Avec son million d'habitants, dont environ 400 000 dans le Ziguinchor régional, la Casamance représente 1/9 de la population totale du Sénégal (9 007 080 en juillet 1985).

Au niveau de sa superficie, qui équivaut à 30 000 km², elle occupe 1/7 du territoire sénégalais (196 712 km²).

² Citons ici Pestana (1990-91): "Depuis l'Indépendance du pays (1960), la Casamance dispose toujours d'un statut à part, au moins dans les esprits".

³ En Basse-Casamance surtout, car l'est est plutôt de type soudanien.

Carte 1: Sénégal



VILLES

Nombre d'habitants

- plus de 1 000 000
- de 100 000 à 500 000
- de 20 000 à 100 000
- moins de 20 000

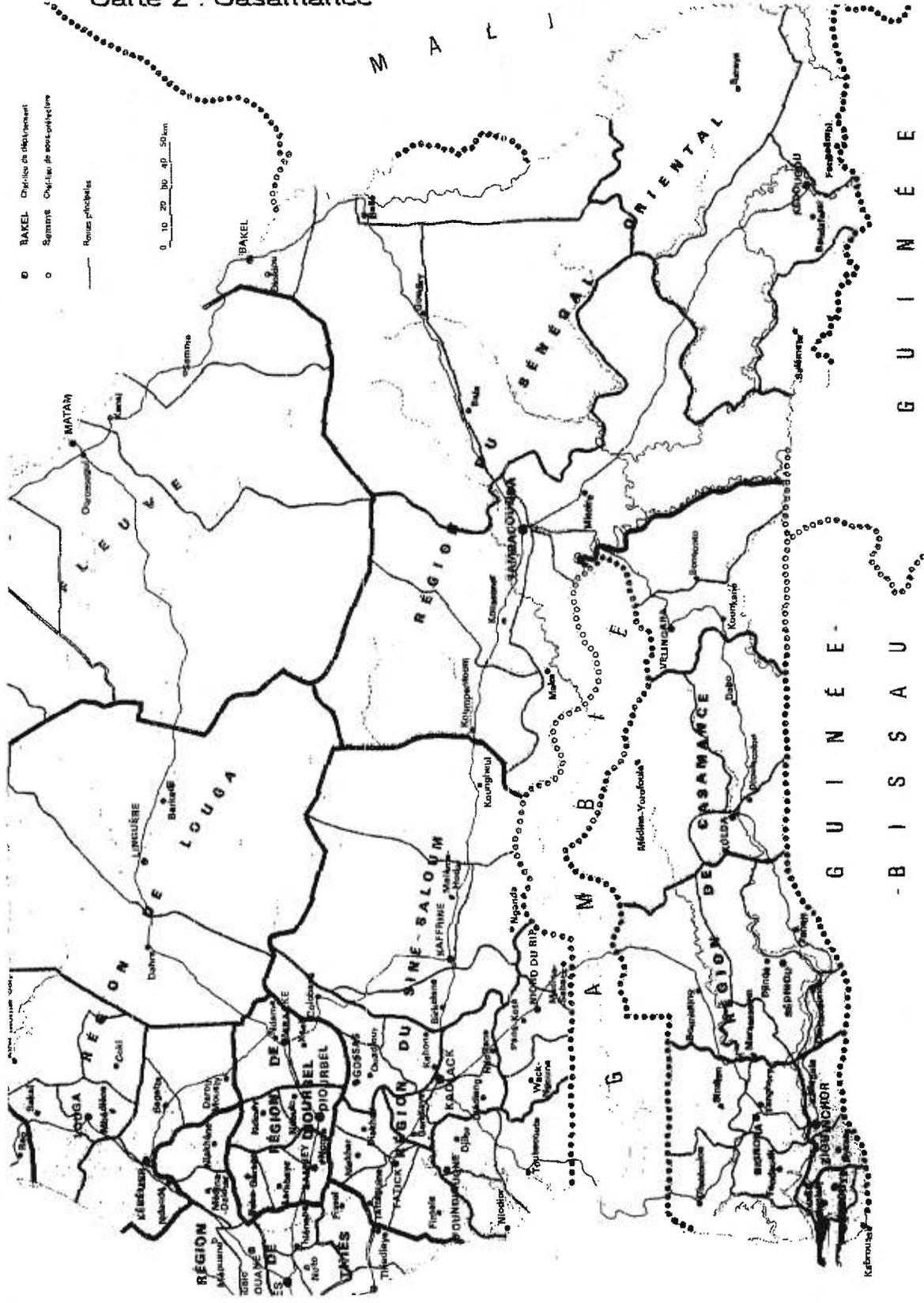
RELIEF

ALTITUDES en mètres

- plus de 200
- ▨ de 100 à 200
- de 50 à 100
- moins de 50



Carte 2 : Casamance



La région de Kolda, avec ses 2 279 villages et 43 communautés rurales, regroupe ces espaces autrefois appelés *Haute-Casamance* et *Moyenne-Casamance*, tandis que Ziguinchor (*Basse-Casamance*) elle, compte trois départements (Bignona, Ziguinchor et Oussouye) répartis en 495 villages et 25 communautés rurales. Trois espaces différents donc, correspondant aussi à des agricultures diverses, des modes de production asymétriques et des groupes ethniques différents. Alors que la Basse-Casamance est plutôt diola⁴, la Moyenne, elle, regroupe beaucoup plus de Mandingue et la haute partie est le domaine des Peul. Ces ethnies se côtoient dans leurs activités quotidiennes, habituées à partager des préoccupations développées sur trois ou quatre siècles d'histoire commune.

Au niveau linguistique, chaque ethnie possède sa langue, mais le wolof a tendance à devenir "lingua franca", par un phénomène récent appelé "wolofisation". Jusqu'aux années soixante (à Ziguinchor du moins), c'était plutôt le créole portugais qui jouait ce rôle. Le français est, comme dans le reste du Sénégal, la langue officielle.

⁴ 29% en Casamance, 60,66% dans Ziguinchor et 5,88% à Kolda (en 1988). Voir les annexes des tableaux de répartitions ethniques.

0.2.2) Organisation sociale

a) LES DIOLA⁵

“La solidarité et l'égalité sont la règle, contrairement à la société wolof, les notions de captifs, de castes, sont totalement absentes. ”

Fall 1986 : 29

De tous les peuples de Casamance, les Diola sont sûrement les plus populaires dans la littérature. Pourtant qui dit Casamance, dit mosaïque ethnique. Or, dans l'imaginaire collectif, ce sont souvent les Diola qui occupent tout de suite la première place. Ceci n'est pas sans raison bien sûr. En effet, depuis les premiers contacts jusqu'à aujourd'hui, ce groupe a attiré sur lui l'opinion publique, tant par ses résistances durant la colonisation, que par l'implication de ses membres dans la revendication d'une spécificité casamançaise, bien que sous l'ethnonyme " diola " se rassemblent plusieurs groupes de dialectes différents rendant l'ensemble hétérogène.

De tout temps on a écrit et dit des Diola qu'ils étaient individualistes, rebelles et courageux. Ainsi les premiers explorateurs, tels Valentim Fernandes, parlaient d'eux en ces termes: “...the Falupos has been respected and feared as warriors and this reputation seems to have served them well...” (Mark 1985 : 17). Plus tard Almada dira qu'ils sont “des brutes, refusant de traiter...” (Ibid.). Les Français tiendront sensiblement le même discours en voyant la résistance à laquelle ils devront faire face de la part des Diola. Même Thomas, dans les années

⁵La monographie la plus complète sur les Diola est celle du même titre, de L.V. Thomas (1959). Bien que de nombreux aspects de la société y soient abordés de manière complète, l'ouvrage a quarante ans et doit donc être consulté de manière prudente. La dynamique de ces dernières décennies a en effet exercé de nombreux changements à tous les niveaux.

cinquante, écrira que “ la masse diola reste encore rebelle à la vie politique proprement dite” (Thomas 1955 : 208-209).

Traditionnellement, le Diola ne connaissait pas d'autorité centralisée, ni hiérarchie politique, ni caste, ni griots, ni structure administrative, etc. On peut donc comprendre que l'introduction de règles propres à la domination coloniale, ainsi que de structures imposées par l'étranger, sont source de troubles profonds au niveau socioculturel. Quant à son mode de vie, il est avant tout paysan. Sa société dite "civilisation du riz" est basée sur la culture de cette graminacée. Chaque famille a son carré (*hâk ou hank, selon la transcription*), représentant la cellule sociale de base (Ibid.). L'univers cosmologique dans lequel il évolue est fortement régi par une tradition fétichiste. Bien qu'islamisé ou christianisé, il apparaît qu'il garde toujours quelques croyances liées à celle-ci. D'ailleurs les fétiches "*ukuñ*" (*boekin* au singulier) sont toujours présents dans l'imaginaire collectif. Dans le passé, ils étaient à la base de la juridiction des terres, ainsi que du mode d'appropriation.

“*Historiquement donc, le régime foncier est entièrement sous la juridiction des ukuñ*”.

“*Traditionnellement, l'appropriation est régie par un contrat sacré, administré par le "roi" sur l'autel du fétiche, devant assemblée*”.

“*C'est de cette façon que les plaines, les forêts, les marigots, les zones de chasse ont pu être rigoureusement délimitées*”.

Thomas 1955 : 274

On verra plus loin que c'est d'ailleurs autour du problème de l'occupation des terres que se situera le débat autour du mécontentement des populations casamançaises durant les événements suivant l'indépendance du Sénégal.

“*Le groupe familial lignager ou ethnique est ici d'autant plus homogène que le régime foncier des rizières en cours d'exploitation est extrêmement précis*”.

Barry 1988 : 58

b) LES MANDINGUE

On retrouve les Mandingue dans différents pays, dont le Sénégal, le Mali, la Gambie,... En Casamance, leur concentration démographique est plus importante, on l'a dit, en Moyenne-Casamance, bien qu'une partie de la région de Ziguinchor ait eu tendance à se "mandinguiser"⁶ de plus en plus au cours des dernières décennies.

La société traditionnelle était caractérisée par sa forte centralisation autour du pouvoir que représentait le chef de l'empire ou du royaume, ainsi que par une hiérarchie basée sur un système de castes. Même à notre époque, on dit que la "stratification sociale se reproduit sans grand changement et que le système de castes endogames demeure rigoureux" (Kesteloot 1994 : 97-117), ce qui permet sûrement d'assurer une certaine cohésion au sein de cette société.

Par leurs fréquentes conquêtes territoriales, les Mandingue furent longtemps considérés comme un peuple guerrier, puisque leurs principales activités étaient orientées par cette fonction. L'agriculture, au départ peu développée, s'est accrue au fil du temps, si bien qu'aujourd'hui elle est devenue plus importante. Des produits tels que l'arachide, le mil et le riz sont exploités par les communautés rurales.

⁶ La *mandinguisation* est ce processus par lequel d'autres ethnies, telles que les Diola, adoptent un mode de production agricole caractéristique des Mandingue, tout en intégrant aussi parfois certains traits (comme la langue) à leur culture "d'origine".

Fortement islamisés, les Mandingue ont été présents dans les grands mouvements maraboutiques du siècle qui s'achève, continuant ainsi à exercer leur influence sur d'autres peuples.

Au niveau économique, le commerce intensif n'a pas eu chez les Mandingue les mêmes répercussions que chez les Diola, puisqu'ils étaient déjà engagés dans les réseaux d'échanges avant la colonisation.

c) LES PEUL

La Haute-Casamance, avec son climat sec et ses pâturages (moutons et vaches), est le domaine des Peul. Pasteurs, jadis nomades, ces derniers s'y sont installés il y a quelques siècles, amenant avec eux la religion islamique.

Vivant aujourd'hui paisiblement aux côtés des Mandingue et des Diola, les gens du "pays peul" n'ont pourtant toujours pas bénéficié de ce calme. En effet, une rivalité a longtemps existé avec les Mandingue, atteignant son summum vers 1865. On peut en comprendre la trame de fond lorsqu'on regarde les migrations de ces deux peuples. Ne voulant pas se laisser "repousser" l'un par l'autre, tous les deux ont dû s'engager dans une série d'affrontements auxquels allait mettre fin la colonisation. Pour reprendre les termes de Baldé "Il ne s'agit pas de présenter ces pasteurs comme victimes, ni comme conquérants. Les Peuls, c'est bien connu, leur patrie, leur culture, leur richesse, c'est leur langue (fulfulde ou pulaar) et leurs vaches " (1994 : 120).

Avant la colonisation, les Peul étaient aussi engagés dans le commerce, avec des produits tels l'arachide, le miel, la cire, etc. Aujourd'hui, l'échange est fréquent, soit sous forme plus commerciale ou encore de troc (lait contre riz, par exemple).

0.3) Hypothèse

C'est encore une fois en deux temps que se déroule cette partie. Puisqu'on a divisé le travail en deux sections, pourquoi ne pas avoir le même nombre d'hypothèses ? En effet, la première partie, à la recherche d'une explication au conflit, nous mène à poser comme supposition que *celui-ci est d'abord une conséquence du développement économique de la région.*

À la lecture de plusieurs ouvrages, particulièrement ceux de Wallerstein, nous en sommes venue à croire que le problème casamançais découlait d'un effet pervers du capitalisme imposé par le colonialisme, puis remanié après l'indépendance. Cet auteur, partisan des théories radicales du développement, attribue au capitalisme en tant que *système-monde*, de nombreuses conséquences, dont les conflits à saveur ethnique. Nous verrons d'ailleurs au début de la deuxième partie comment sa réflexion nous a influencée dans notre explication du conflit. Nous l'avons illustré avec un schéma (figure 1). Plutôt que de la réexprimer ici, nous préférons référer le lecteur à cette section du travail. Cette école de pensée adopte une approche considérant les diverses parties, premièrement, dans leur contexte, puis, insérées dans un ensemble plus vaste. Les concepts de domination, dépendance, inégalités, centre et périphéries, sont autant d'éléments constituant cet ensemble paradigmatique.

L'approche nous a semblé particulièrement intéressante, puisqu'elle fait le lien entre les diverses instances d'un tout.

“Des phénomènes économiques, séparés et distincts des phénomènes politiques et sociaux n'existent pas: autant de fils inextricablement noués dans un écheveau”.

Wallerstein 1991 : 298

Avant d'adopter cette théorie, nous avons exploré les paradigmes du développement les plus fréquents: libéralisme et marxisme. Le premier, lié à l'explication classique de Rostow, conçoit le développement sous forme de progrès, traduit par une croissance économique continue et différents stades par lesquels une société doit passer pour parvenir à un niveau jugé "développé". Le sous-développement y est vu comme un retard et il est causé par des facteurs internes.

L'analyse marxiste, elle, situe la cause du sous-développement dans l'expansion de l'impérialisme. Elle renvoie à des facteurs exogènes. Le modèle du développement y est homogène et ne tient pas compte des spécificités de chaque société. À l'instar du libéralisme, on y sent une conception évolutionniste du développement. La vision est linéaire et ne laisse pas d'espace à la différence. Il n'existe qu'une seule voie au développement, laquelle doit rimer avec croissance.

Contrairement à l'approche *wallersteinienne* qui nous permet de lier conflit et développement de manière différente, en y accusant le modèle du développement en tant que tel, le libéralisme dirait que le conflit est né à cause du sous-développement, omettant ainsi des aspects que nous jugeons importants.

Nous eûmes envie de poursuivre plus loin les questionnements, afin de voir si d'autres éléments pouvaient être isolés de manière significative. C'est ainsi que ce qui concerne l'identité,

dans sa forme et ses manifestations, s'est voulu notre prochaine étape. D'ailleurs, c'est là que le travail s'est arrêté plus longuement, afin d'en arriver à la problématique exposée précédemment. En se demandant si les bases du conflit pouvaient trouver leur origine dans une idéologie particulariste, nous avons dû tenter une définition de l'identité casamançaise. Une autre hypothèse est née: Le particularisme est régional et non ethnique, donc le conflit aussi est supraethnique. C'est en fait ce point, plus que tout autre, que nous voulons démontrer.

Nos prétentions à y arriver sont appuyées par des théories de l'identité (ethnique, nationale, etc.). Dans le cas où on réussirait à confirmer l'hypothèse, c'est à dire, à dépasser le référent ethnique lorsqu'on qualifie le conflit, il faudrait toutefois ancrer solidement nos propos, puisque pour plusieurs, le problème est ethnique et nous risquons de soulever des critiques. Sinon, nous devons infirmer notre supposition et clore ce point en nous rangeant de leur côté, c'est à dire, en considérant le cas étudié comme un conflit essentiellement ethnique, donc diola. Or, pour arriver à démontrer ceci, ne faudrait-il pas être capable d'affirmer que tel groupe ethnique, en l'occurrence, les Diola, s'oppose aux autres sans inclure des membres d'autres ethnies, de manière significative, dans leur camp ?

De toute façon, une remarque doit être faite ici. Notre travail ne se veut pas un positionnement par rapport à ce conflit. Nous essayons de garder une neutralité maximale quant à la revendication d'indépendance qui a été émise. Bien que nous comprenions le processus d'émergence de cette dernière et que nous soutenions les populations casamançaises dans leur volonté d'obtenir un meilleur sort, nous ne croyons pas être en position de nous avancer plus loin sur ce terrain glissant. Selon nous, il faut vivre la situation pour s'y sentir impliqué et faire des

choix politiques. Quoiqu'on en dise, le séparatisme⁷ met toujours en jeu des sentiments plus profonds que la raison, voire la rationalité

⁷ Séparatisme : «tendance des habitants d'un territoire à séparer celui-ci de l'État dont il fait partie.» in Larousse. Dictionnaire des noms communs. (1986), 997 pages.

0.4) Plan d'analyse et division du mémoire

La première partie du travail sera un historique de la Casamance. Ensuite, viendra l'hypothèse concernant l'explication du conflit. On l'a mentionné, c'est à partir des théories radicales, avec Wallerstein surtout, que nous analyserons les causes du problème. En nous permettant de comprendre l'effet du système dominant sur les diverses parties impliquées, ces théories ont éclairé notre réflexion et nous ont permis d'élaborer le modèle schématique développé en début de la deuxième partie du travail.

Plus loin, avec les questions liées à l'identité, plusieurs auteurs guideront aussi nos propos. Nous nous proposons de décortiquer le problème en plusieurs temps, nous permettant ainsi d'asseoir notre analyse finale sur de bonnes bases théoriques.

Le travail se divisera donc en une première section où, en explorant l'histoire de la Casamance, on veut comprendre les fondements du problème actuel. Du peuplement de la région, en passant par la colonisation, l'indépendance et la période contemporaine, nous apprendrons à mieux connaître cet espace géographique. Nous espérons aussi parvenir à faire resurgir pour le lecteur, les mêmes interrogations que nous avons eues, afin de le mener vers la deuxième moitié du mémoire.

Le second temps est consacré au particularisme et au conflit. Après une brève hypothèse et quelques considérations sur les bases du problème, nous en arriverons à la partie des

considérations théoriques. La revue de littérature sur les différents concepts suivants : identité ethnique, nationale et locale, nationalisme, relation entre ethnicité et nation, etc., nous permettra d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension des deux questions finales : *L'identité casamançaise est de quel type ?* et : *le conflit est-il ethnique ?* C'est là que se situe le noyau de l'analyse et où nous espérons arriver à confirmer notre hypothèse majeure.

0.5) Méthodologie

Cette recherche est documentaire, malheureusement sans terrain pratique. Les limites de notre questionnement s’y situent donc. Au départ, nous avions prévu d’effectuer un séjour de trois à quatre mois en Casamance, mais le destin en a voulu autrement et nous avons dû repenser le sujet.

De nombreuses sources bibliographiques ont été consultées. D’abord, des monographies sur la région et le pays, ainsi que sur leurs populations ont été dépouillées. Ensuite, des ouvrages historiques furent passés en revue. Des documents concernant le conflit (proclamation du MFDC, document de la République du Sénégal) ont été lus avec intérêt, puisque la vision qu’ils offrent n’est pas la même. Nous en présenterons d’ailleurs parfois des extraits en citation.

Des journaux, périodiques et autres supports documentaires ont été analysés eux-aussi. Parmi ceux-ci se trouve un journal à tendance marxiste portant le titre de *Ferñent/L’Étincelle*. Sa position de gauche nous met face à une opinion totalement divergente de celle du gouvernement sénégalais. En effet, elle soutient les souverainistes. Nous préférons en avertir le lecteur qui pourrait s’étonner des citations parfois radicales qui en sont tirées.

Nous avons eu des discussions avec des Casamançais et des Sénégalais sur la question. Trois entrevues ont été réalisées en novembre 1997, avec des étudiants Diola vivant au Québec. Le but “de savoir ce que la personne pense et d’apprendre des choses qu’on ne peut observer directement comme les sentiments, les idées, les intentions...” (Deslauriers 1991 : 34) a orienté

nos questions. Semi-dirigées, ces dernières étaient au nombre de vingt-cinq pour les deux premières entrevues, mais purent être réduites à douze pour la dernière. Les réponses furent intéressantes, mais nous n'avons pas poursuivi l'action avec des Casamançais d'autres groupes ethniques, contrairement à ce qu'avait été notre première intention. En effet, nous avons remis en question la pertinence de cette démarche, en nous demandant si les éléments trouvés par celle-ci allaient pouvoir être intégrés à notre recherche de manière significative. Finalement, pour cette raison nous avons décidé de ne pas poursuivre les entrevues. De plus, la difficulté de trouver des répondants s'est avérée un obstacle considérable et incontournable.

Enfin, bien que l'échantillon utilisé ne puisse révéler de conclusions pouvant s'appliquer à l'ensemble de la population ou d'un groupe particulier, les réponses obtenues ont pu nous aider à nous situer par rapport à certains points et nous y ferons quelquefois référence. Entre autres, nous avons constaté la difficulté que pose la définition d'une identité. Par exemple, pour deux questions semblables, dont l'une porterait sur les particularités qu'un individu attribue à son "ethnie", par rapport à sa région ou nation, les réponses mentionnées se révéleront souvent identiques ou presque. Plutôt que de nous limiter à dire que cela prouve qu'il n'y a pas vraiment de différence, nous préférons y voir une preuve de ce que nous avancerons plus loin dans le travail, c'est à dire, que l'identité se marque dans un rapport, plutôt que de toujours s'inscrire dans des traits essentialistes. En conséquence, elle ne peut qu'être définie face à l'Autre, dans une relation particulière.

1^{ère} partie : Éléments d'explication du particularisme casamançais

1.0 Historique

“Le conflit donne une tangibilité à l'historique casamançais”.

Marut 1994 : op. cit.

A) Avant l'Indépendance

La Casamance possède une histoire chargée d'événements ; migrations, brassages ethniques, administration étrangère (portugaise), commerce intensif, traite négrière, colonisation française, "guerres" maraboutiques, conflit à saveur souverainiste, etc.

Pendant les nombreux remous qu'elle a traversés, plusieurs transformations se sont effectuées, à tous les niveaux. La région s'y est adaptée, occupant toujours une place de premier ordre dans l'imaginaire collectif des gens et ce, malgré les divisions administratives ou les divergences d'opinion politique qu'elle a connues.

1-1 Peuplement de la Casamance

“Au plan du peuplement, la Casamance n'est pas une entité ethnique. Elle est, comme les autres régions du Sénégal, une mosaïque de groupes ethniques”

Diouf 1994 : 151

On s'entend en général pour dire que les premières populations de la Casamance furent les Baïnuks, suivies des Balant et des Diola, mais il reste difficile de situer l'époque exacte de leur

arrivée sur ce territoire.⁸ Ces derniers y sont encore à l'heure actuelle, bien que (selon les sources consultées) les Baïnuks soient devenus une population extrêmement métissée, voire complètement intégrée aux autres groupes ethniques.

À partir du XII^e jusqu'au XVI^e siècle, l'empire du Mali, figure de pouvoir importante dans le vaste espace géographique où se trouve la Casamance, commerce avec l'Europe. Les Mandingue, représentant cet empire, se dispersent de plus en plus vers l'ouest, sous les commandes de Soundjata Keita, jusqu'à fonder le Royaume⁹ du Kaabu¹⁰, refoulant ainsi les populations autochtones ou les assimilant. C'est ainsi que certains groupes, dont les Diola et les Balant, opposeront au cours de cette période, de nombreuses résistances.

“Le Kaabu est peuplé essentiellement par des vagues successives de Manding venus depuis le XII^e siècle s'intégrer aux populations autochtones Joola, Bainuk, Balant de la région.”

Barry 1988 : 50

“...la culture gabouké est la symbiose entre les cultures mandingue, diola, balante, informée par l'agriculture et la civilisation peul.”

Senghor cité par Niane 1989 : 14

Le Kaabu, fondé sur le commerce de traite, connaîtra le sommet de sa croissance vers 1730. Ensuite, avec l'arrivée du colonisateur, il sera partagé entre le Portugal, la France et l'Angleterre.

⁸ Certains parlent de 1235 (Andriamirado : 1993)

⁹ Les royaumes se constituaient de plusieurs provinces autonomes, d'où une décentralisation du pouvoir.

¹⁰ On dit aussi "Gaabu" ou "Gabou" selon les auteurs. Ce Royaume correspondait à peu près au territoire qui regroupe aujourd'hui la Gambie, la Guinée-Bissau, la Casamance et une partie de la République de Guinée.

Le métissage des peuples baïnok et malinké¹¹ aboutit à la formation d'un autre royaume, celui du Kasa¹², dont le roi est appelé "*mansa*", d'où le nom de "Casamance". C'est d'ailleurs en ces termes que le décrira le navigateur portugais Valentin Fernandès, lors de son arrivée au XVI^e siècle : "Le roi de ce pays est de race mandinga, comme la plupart de ces sujets et il s'appelle Casamança. C'est un grand seigneur avec beaucoup d'or et de femmes" (Andriamirado 1993).

C'est à peu près à la période correspondant à l'invasion mandingue, que les Peul s'installent eux-aussi en Casamance, dans la partie plus orientale connue aujourd'hui sous le nom de "région de Kolda" ou encore de "Haute-Casamance". On retrace à environ 1460 leur arrivée suite à l'exode rural les portant du Macina (au Mali) vers le Fouta Djalon.

1-2 Occupation portugaise

L'arrivée des Portugais vers les années 1500 allait à jamais transformer le paysage régional. Alors que les groupes locaux ne s'étaient jusque là jamais engagés dans le commerce de manière intensive, la venue d'étrangers désirant réaliser des échanges mercantiles vint redéfinir les rapports intercommunautaires.

¹¹ Les Malinké et les Mandingue font partie du même groupe ethnolinguistique. On voit même certains textes utiliser l'un ou l'autre des ethnonymes, sans distinction. Diouf (1994) divise le groupe "Manding" en 4 sous-groupes: les Jaxanke, les Bambara, les Malinke et les Xasonke. Les Manding appartenant eux-mêmes à la famille Mande.

¹² Selon le texte "La Voix de la Casamance"(Darbon 1985 : 127), le "mot Casamance tire son origine de l'appellation du pays en langue diola Kasa: *kasamu aku*, c'est à dire " le pays des cours d'eau ".

Établissant un important comptoir à Ziguinchor (1645), ainsi que d'autres sur le territoire correspondant à l'actuelle Guinée-Bissau, les Portugais resteront à la tête des échanges commerciaux jusqu'au XIX^e siècle. Durant ce temps, plusieurs bouleversements se produisent en Casamance. L'un de ceux-ci fut la traite négrière. Celle-ci affecta en effet particulièrement l'espace sénégalais.¹³ De nombreux individus furent ainsi vendus à des fins d'esclavage. Le Fogny (partie de la Basse-Casamance où se trouvent les Diola) n'étant pas épargné, devint même le lieu d'un important marché régional. Un autre grand changement peut être situé au niveau de l'arrivée de missionnaires en Basse-Casamance et en Guinée-Bissau, vers le XVII^e siècle. Alors que l'Islam avait déjà pénétré au nord du Sénégal depuis longtemps, le sud, lui, était resté animiste, sans l'influence d'une grande religion monothéiste. Le catholicisme fit donc ses premières conversions chez les populations qui vivaient dans l'axe commercial lusophone. Comme les Floup¹⁴ y étaient plus nombreux, ils furent les premiers à devenir chrétiens. Ce qui explique aujourd'hui la proportion élevée (environ 17% en 1988) en Basse-Casamance, comparativement au reste du Sénégal (85% de Musulmans, 4,9% de Chrétiens, en 1988).

En 1886 le Portugal, après des pressions exercées par la France, échange son poste de Ziguinchor contre celui du Rio Cassini (plus au sud). Deux années plus tard, les frontières de la Casamance furent fixées (1888) et le Sénégal devint officiellement la première des colonies françaises, réparties en quatre communes : St-Louis, Dakar, Rufisque et Gorée. Les populations

¹³ La Sénégambie (que Barry divise en parties méridionale et septentrionale) comprend la confédération du Jolof (Sénégal) et est divisée par le fleuve Gambie. Elle s'étend jusqu'au Fuuta Jaallon, en passant par les rivières du Sud. À ce sujet, voir Barry 1988 : 27-34.

¹⁴ Les récits historiques du début des contacts appellent (jusqu'au XIX^e siècle) "Floups" ceux qui seront nommés plus tard "Diola" (par les Français). En fait, selon Diouf (1994) l'actuel ethnonyme "Diola" regroupent les communautés Fogni, Blis, Flup, Jamat et Her. Pélissier (1958) et Roche (1985) y ajoutent aussi les Bayotte.

des ces dernières furent "élevées" au rang de citoyens français, tandis que les autres habitants n'étaient que simples sujets de la France. Cette inégalité allait d'ailleurs être à la base d'insatisfactions dans le futur.

1-3 L'époque coloniale

Le XIX^e siècle a été celui de l'arrivée des Français en Casamance. En 1836-37, leur comptoir de Carabane fut créé. Par la suite, ils intensifièrent leur action, s'impliquant de plus en plus dans le commerce. Déjà présents au nord, ils engagent des Wolof pour venir "traiter" en Casamance, en particulier en ce qui concerne les postes de Sedhiou (Moyenne-Casamance) et de Carabane. Alors qu'ils avaient "réussi à implanter leur domination sur la Moyenne et la Haute-Casamance" (Roche 1985 : 267) dès 1883, la Basse-Casamance, elle, s'avérait plus difficile à conquérir. Depuis 1860 en effet, de soulèvements en résistances, les communautés opposaient une attitude farouche à l'égard des Français. Les écrits coloniaux affirment d'ailleurs les problèmes que posaient les Diola qui "*ne reconnaissent aucune autorité*" (Ibid.).

Le système colonial introduit l'impôt à partir de 1894. Déjà, la première tentative s'était révélée un échec et n'avait pu être rendue effective, compte tenu des réactions violentes fusant de toutes parts. On ne l'avait finalement appliquée qu'aux Wolof et Sarakollé, puisque ceux-ci travaillaient pour les Français. Une fois encore les populations réagirent si vivement que pour calmer les résistances, on procéda à l'érection de postes militaires. Celui de Sedhiou avait vu le jour en 1859. Ceux de Bignona et de Ziguinchor (Basse-Casamance), datent respectivement de 1894 et de 1899. En fait, la plupart des révoltes qui eurent lieu par la suite avaient un rapport

avec la collecte des impôts (par exemple celles de 1900-12 et de 1941). Si ceci s'est manifesté plus fortement chez les Diola, c'est qu'ils étaient une société non-hiérarchisée, pas habituée à payer l'impôt, alors que chez les autres groupes, le système de rétributions existait déjà¹⁵.

Les Diola ne furent pas les seuls à marquer leur opposition. En effet, la partie orientale de la région connut elle-aussi ses tensions rebelles en cette fin de XIX^e siècle. Les Basari et les Koñagi y furent finalement les derniers à résister.

À la même époque, la France, par la main de l'administrateur Martin, décida de soumettre les Diola à l'autorité de chefs étrangers locaux et régionaux venus du nord ; en l'occurrence, des Wolof.

Les événements se bousculèrent en Casamance. Le grand nom du moment fut Fode Kaba, marabout diakhanké, qui, avec l'aide des ses disciples, vint effectuer les premières conversions à l'Islam dans le Fogny. Les hostilités persistèrent, tant entre Diola et étrangers, qu'entre les troupes de Fode Kaba et les Européens. Ce dernier ayant finalement gagné du terrain dans le Fogny signa un accord avec la France en mai 1893, lui octroyant l'autorité sur une partie de la Casamance. Plus tard cet accord sera annulé.

En faisant sienne cette région, la France avait bien sûr avant tout des intérêts économiques. Dans la logique de l'impérialisme colonial, le partage de l'espace ouest-africain était d'ailleurs "déterminé par la position commerciale des grandes puissances" (Barry 1988 :

¹⁵ Encore une fois, nous référons à l'ouvrage de Barry 1988.

283). L'introduction d'une économie de traite en Casamance était donc destinée à accroître le pouvoir de la France et son action sur les termes de l'échange.

Les zones de commerce principales furent la Pointe St-Georges ; le territoire dyiwat, le Fogny et le pays floup. L'exploitation des ressources telles que l'huile de palme, le caoutchouc, les produits du palmiste, etc., permirent la fondation de grandes compagnies telles que la Compagnie commerciale agricole de la Casamance (1889), qui fut annexée à la Compagnie coloniale franco-africaine en 1894 ; ceci s'effectuant sans jamais consulter les Casamançais. L'un des effets de cette croissance mercantile fut l'arrivée de nombreux étrangers, Maures, Peul, Sarakollé, Libanais, Syriens, etc. Une fois de plus, l'organisation sociale régionale allait changer de décor et devoir s'adapter aux changements découlant de ces migrations.

En effet, les nouveaux venus avaient des pratiques différentes, un autre univers cosmologique et un rapport à la terre ne correspondant pas à celui des paysans casamançais. Alors que ces derniers orientaient leurs activités vers la culture vivrière ou l'élevage (chez les Peul), les premiers n'avaient pas les mêmes préoccupations, préférant souvent le commerce ou encore les tâches liées au fonctionnariat (dans le cas des Wolof par exemple).

Or, chez certaines populations, telles que les Diola, le commerce était mal vu, considéré comme une chose indigne, car non-liée au travail de la terre. La représentation qu'on s'en faisait pouvait être négative.

“Le Diola ignore le commerce au sens strict c'est à dire l'exploitation des échanges”.

Un autre effet de l'impérialisme croissant peut être attribué à une *spécialisation régionale de plus en plus marquée, polarisant l'espace ethnique* (Copans 1978 : 102). Tandis que dans les environs du Sine-Saloum (région du Sénégal située au nord de la Gambie), l'économie se concentre sur l'arachide, on demande aux riziculteurs de Casamance de produire plus de riz et d'y introduire des variétés étrangères. La culture des cacahuètes s'implante aussi graduellement en Moyenne-Casamance (vers 1930). Les Mandingue délaissent ainsi leurs productions vivrières pour s'adapter à la demande du marché. Les changements s'effectuèrent beaucoup plus facilement ici que chez les Diola, car le Mandingue est avant tout un guerrier et non un agriculteur. Il n'a pas le même rapport à la terre que son voisin qui base son mode de vie sur ses champs rizicoles. D'ailleurs, ce sont surtout les femmes qui travaillent le champ. C'est donc à elles que la part la plus difficile du passage à la culture de rentes reviendra.

“Ainsi, et sous une forme nouvelle, la traite des arachides introduit un facteur de désagrégation des structures traditionnelles”.

Pestana 1990-91¹⁶

De plus en plus, les autorités françaises auront tendance à augmenter les réquisitions. Ainsi, “C'est en Basse-Casamance, région productrice de riz, que la politique administrative de prélèvement de vivres s'exercera avec le plus de rigueur. Les réquisitions porteront essentiellement sur le riz et le bétail...” (Girard 1969 : 87). Or, on l'a vu, le riz occupe une importance de premier ordre chez le Diola. Sous la bienveillance d'*Emitai*¹⁷, ses récoltes

¹⁶ Les citations tirées de Pestana ne font l'objet d'aucune référence quant à la page d'où elles proviennent, puisque son mémoire n'est pas paginé.

¹⁷ “*Emitai* peut être le principe ordonnateur, mais il est aussi la pluie fertilisante et l'humidité qui maintient la vie.”, in Ferrañ (1995 : 71). “*Emitai* n'est pas un dieu qu'il faut adorer...*Emitai*, dans son entité imperceptible -et non pas sous la forme de pluie- est le cadre cosmique, les limites à l'intérieur desquelles l'humanité est insérée, les frontières lointaines de ce qui est pensé. *Emitai* est le garant de l'unité du cosmos, il est la base de sustentation aussi bien des mouvements cycliques que des ruptures et des tensions”. (Idem : 61)

contribuent à assurer, tant la satisfaction alimentaire que l'équilibre de la société paysanne. Il agit comme élément organisateur des activités communautaires.

On l'a mentionné, le bouleversement des principes établis ne s'effectuera pas sans heurts. Néanmoins, la Casamance s'intégrera de plus en plus au système du colonisateur, de gré ou de force.

Le 1^{er} janvier 1904, la Casamance fut partagée en huit régions, pour être concentrée en deux cercles trois ans plus tard (1^{er} juin 1907) : Sedhiou et Ziguinchor. Cette division administrative vint renforcer la polarisation ethnique puisque dans la première zone, les Diola étaient majoritaires et dans la seconde, les Mandingue dominaient la démographie. On commença alors à parler de "pays diola" en faisant référence à la Basse-Casamance.

Les décennies suivantes, qui mèneront à l'indépendance du Sénégal en 1960, ne sont toujours pas faciles pour la Casamance. Les résistances perdurent et le déploiement militaire augmente afin d'assurer les collectes d'impôts, l'instruction, le développement, l'obéissance, etc. On parle de pacification de la région avec le plan Brunot. Les Français, pour se justifier diront qu'ils agissent ainsi face aux paysans "dans leur intérêt plutôt que par crainte" (Vollenhoven in Roche 1985 : 345).

Le 20 mars 1914, lors de la visite du général Ponty, des manifestations s'élèvent et des slogans tels "Vive la Casamance" et "Autonomie" sont entendus et relatés pour la première fois dans les archives. Toutefois, il semble que c'est plutôt à une autonomie financière que l'on

pensait alors et non à cette souveraineté territoriale qui fera l'objet du conflit plus tard¹⁸. Les choses seront ensuite relativement calmes jusqu'aux années quarante. En effet, en 1942, d'autres difficultés surviennent en Basse-Casamance. Sous l'influence d'une femme diola ; Alinsitouë, on assiste à des tentatives de rébellion contre le pouvoir colonial. Le phénomène durera trois ans, durant lesquelles on dit qu'il "atteignit un retentissement à l'échelle de toute une province. Y adhérèrent non seulement les Floup et les Diola, mais encore les Mancagne, Mandjack, Mandingue, Peul, Wolof de Gambie et même de Dakar" (Girard 1969 : 233). L'étendue du problème reste peut-être à vérifier, pourtant il est certain qu'il fut assez important pour apparaître dans la plupart des textes historiques (ou autres) sur la Casamance. Cette révolte anti-coloniale donna même lieu à une "armée" composée de centaines de personnes, pour finalement aboutir à la condamnation et à l'exil d'Alinsitouë. L'événement semble avoir ouvert les portes à la formation de mouvements d'opposition, tels que le **Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance** et le **Mouvement Autonome de Casamance**.

C'est donc en 1947 que naît le MFDC. Ses dirigeants : Emile Badiane, Victor Diatta, Ibou Diallo et Edouard Diallo, sont Diola ou Peul (il est important de noter ceci, afin de comprendre que les insatisfactions ne se situaient pas seulement au niveau des Diola, puisque des membres d'autres groupes ethniques s'y engagèrent). En deux ans ils rédigeront le Manifeste du MFDC, basé sur trois revendications principales : 1) l'éducation politique des Casamançais ; 2) la possibilité pour ces derniers de diriger leurs affaires politiques et ; 3) leur pouvoir d'élire leurs délégués.

¹⁸ D'autres diront que c'est bien à la souveraineté qu'on pensait. B. Gaye, dans son article du journal *Ferfiënt*, tient ces propos: "Le 20 mars 1914, les populations de Casamance ont porté des pancartes pour réclamer [...]une réelle autonomie territoriale et administrative de la Casamance" (1990 : 4).

Dénonçant la centralisation, le mouvement lutte aussi contre la différence entre citoyens des quatre communes et les autres, jugeant que les premiers ont plus de droits que les seconds.

“Partout ailleurs, les "sujets français" relevaient d’un régime qui interdisait toute forme d’expression”.

M'Bokolo 1985 : 139

Quelque temps plus tard, il s’intégrera au **Bloc Démocratique Sénégalais** (parti en faveur de l’autonomie du Sénégal) du futur président Senghor, croyant y trouver un allié dans ses revendications. Un deuxième parti, le MAC (dirigé par Assane Seck et Louis Dacosta) surgira ensuite, mais s’éteindra lui aussi après le référendum de 1958 et l’octroi du statut de région à la Casamance. À cette époque, l’ombre du séparatisme casamançais (du moins pas tel qu’il apparaîtra dans les années quatre-vingt) n’était pas encore dessiné.

Mille neuf cent cinquante-huit marquera aussi la formation de la République qui aboutira à l’indépendance du Sénégal en 1960. Le nouvel état ainsi constitué fut divisé en huit régions fortement centralisées autour du pouvoir présidentiel situé à Dakar, la capitale. Le régime à parti unique de Senghor tentera de faire un pays économiquement viable d’une ancienne colonie. Il s’engagera de plus en plus dans une stratégie développementaliste, axée sur le nationalisme et un “modèle d’état islamo-wolof” (Diaw et Diouf 1992 : 34).

B) Après 1960

Après l'indépendance du Sénégal, se déroulèrent plusieurs événements aux niveaux politique, économique et socioculturel. Les populations durent intégrer le modèle étatique et ses exigences. Imprégné du socialisme africain¹⁹, il souleva souvent les critiques des populations, par sa tendance centralisatrice, voire réductionniste. Engagé dans la voie du développement, le pays s'accrochera à des stratégies politico-économiques accroissant les inégalités entre le centre et les périphéries. Le discours de Senghor, ayant pour épice centre l'unité nationale, ne tiendra pas assez compte des différences régionales et culturelles en permettant la mise en place de structures favorisant la capitale, laissant derrière elle les régions.

¹⁹ Au sujet du socialisme africain, citons Thomas (1978 : 26) : "...le socialisme serait le moteur principal, à la fois de l'unité africaine à construire et du développement à promouvoir".

1-4 Les changements suivant la décolonisation

Les années soixante marqueront donc divers changements, dont un, concernant la propriété foncière, qui affectera particulièrement la Casamance. Ensuite, les "décennies du développement" seront consacrées à une quête de croissance économique de plus en plus poussée qui prendra des formes diverses, allant du développement touristique aux politiques d'ajustement structurel²⁰ imposées par les organisations internationales telles le **Fond Monétaire International** et la **Banque Mondiale**.

“L'idéologie du développement, telle qu'elle se dégage des documents et des discours des leaders politiques à la veille ou au lendemain de l'indépendance, allait nettement dans le sens d'une transformation profonde aussi bien des structures traditionnelles que de celles héritées de la colonisation”.

Coulon/ Balans/ Gastellu 1975 : 51

²⁰ De 1979 à 1990 c'est l'élaboration d'une politique d'ajustement structurel (réajustements sectoriels)...de 1982 à 1984, une nouvelle politique agricole marque le désengagement de l'État. (Mbodj 1992 : 96)

1.4.1) Loi sur le domaine national

“Ainsi l’application de la LDN pose de nouveaux problèmes opposant parfois violemment la population à l’État, alors qu’elle était censée régler la question foncière”.

Pestana : 1990-91

L’année 1964 influencera l’histoire contemporaine du Sénégal, puisqu’elle représentera le moment de l’adoption de la *Loi sur le domaine national* (17 juin), par laquelle 98% des terres seront incorporées au domaine étatique. Cette dernière, dont on verra plus loin les répercussions, signifie concrètement que la “propriété des terres cultivables est transférée à l’État qui, à son tour, la délègue à des "communautés rurales" (Coulon/ Balans/ Gastellu 1975 : 154). Cet événement aux nombreuses conséquences pour les paysans, sera un facteur d’importance mentionné par les Casamançais plus tard.²¹ Bien que “dans toute société paysanne, l’appropriation des terres est un élément déterminant du pouvoir” (Idem : 37), il semble en effet que ceci ait particulièrement marqué la région du sud. Dans une société où l’attachement au sol était très fort et où le droit foncier traditionnel occupait encore le premier rang, la nouvelle réglementation dépossédant les individus de leurs espaces territoriaux ne fut pas bien acceptée. Ceci est particulièrement vérifiable chez les Diola. Alors que chez les Wolof et Mandingue, c’est l’ancêtre qui attribuait les parcelles de terrain, chez les premiers chaque ménage avait droit à la propriété privée et les terres ne pouvaient être ni vendues, ni données à l’étranger (Pestana : 1990-91). De plus la confiscation d’une rizière équivalait, chez le Diola, à une punition sévère. (Thomas 1955 : 290). Cette différence peut expliquer (en partie) pourquoi il fut plus difficile aux Diola d’accepter la

²¹ Dans des discussions ou entrevues avec des Casamançais, on cite toujours cet élément comme l’instigateur du conflit. Les ouvrages sur le sujet en parlent aussi.

Loi sur le domaine national qui venait donner le droit à l'État d'exproprier ou de redistribuer à qui il voulait. Les traditions relatives aux propriétés foncières furent donc écartées par celui-ci, jugées inadaptées au contexte de modernité.

“Les coutumes africaines, considérées par les autorités étatiques comme un frein au développement, donc inacceptables, ne rentrent pas dans les termes pluralisme successoral”.

Sidibé 1991 : 15

On peut se demander par quels autres éléments cette loi eut plus d'effets négatifs ici qu'ailleurs au pays. Il faut tenir compte du long historique de résistances peut-être, mais ce n'est pas assez. La différence majeure résida surtout dans le fait que le nouveau mode d'attribution des terres passa souvent par la main d'étrangers qui, plutôt que de favoriser les populations locales, octroyaient l'espace à d'autres gens venus du nord du pays. Encore une fois donc, on marginalisait les Casamançais par rapport aux "nordistes". Ceci, combiné à la nomination de ces derniers aux postes de responsabilités politico-administratifs, venait renforcer le malaise. Toujours au niveau comparatif, on a dit par exemple (en parlant du Fouta Tоро (nord du Sénégal)) que “ l'oligarchie *toorodo* a préservé du XVIII^e siècle à aujourd'hui, sa détermination dans le Fouta Toro en conservant la maîtrise des principales innovations du siècle - l'école, le parti politique, le développement rural-... ” (Bayart 1989 : 157). Si le cas avait été semblable en Casamance, c'est à dire, si le pouvoir traditionnel local avait réussi à se maintenir comme au Fouta, plutôt que de passer aux commandes d'étrangers, la situation aurait sûrement été autre.

Le discours des militants indépendantistes casamançais nous ramène d'ailleurs à l'élément territorial, dans les revendications qu'il met de l'avant. Ainsi on y parle de “restitution des terres occupées par les impérialistes et leurs alliés du régime sénégalais ” (Ferñent : février 1984) Cette simple phrase ne démontre-t-elle pas l'importance accordée à ce point par les partisans

souverainistes ? Cette parenthèse ne servant qu'à illustrer nos propos, ce n'est que plus loin dans ce travail que nous nous attarderons plus longuement sur cet aspect.

Pour citer des exemples de cas ayant fait suite à la LDN, on dit qu'en 1980-81, " on recense environ 2000 cas de parcelles d'habitation expropriées ou attribuées exclusivement à des non autochtones...Refoulés dans les limites des espaces urbains, c'est à dire dans les zones non loties, dépourvues d'électricité, d'eau courante, de postes de santé, de commerce..."(Diaw et Diouf 1992 : 8). De plus, en 1970, 853 hectares avaient été alloués à la Société Nationale de Promotion Touristique, sans qu'aucune indemnité ne soit accordée aux propriétaires (Pestana : 1990-91).

1.4.2 Développement touristique en Casamance

On a vu dans les pages précédentes que les décennies suivant l'indépendance du Sénégal avaient été caractérisées par leur tendance développementaliste. L'un des éléments du développement économique prôné par l'État fut l'accroissement de la production agricole. Ainsi, une bonne partie en reposa sur l'arachide, mais aussi (et c'est le cas de la Casamance) sur d'autres produits non-vivriers, tels le coton.²² Le Ministère des Plans jugeant que le milieu rural n'était plus autosuffisant, expliqua le blocage par divers facteurs structurels, augmenta les importations de riz et décida de "promouvoir le développement de secteurs nouveaux comme le tourisme, la transformation industrielle du coton, de sucre-..." (Thiam 1991 : 120).

Les années soixante-dix seront donc celles représentant l'expansion de l'industrie touristique et l'exploitation des ressources naturelles des régions, dans un processus d'intégration économique. C'est aussi l'époque de divers projets de développement²³. À ce stade, la Casamance devient le lieu de nouveaux enjeux. L'arrivée de chaînes hôtelières telles le *Club Méditerranée* et la construction d'une route reliant Ziguinchor au Cap Skirring (1981) favorisent la création d'emplois. Or, ces derniers sont encore une fois majoritairement attribués à des "nordistes". La tension monte au sein de la société casamançaise, en particulier en Basse-Casamance, lieu où cette action se fait le plus sentir.

“...aucun fils de Casamance ne travaillait dans le projet...”²⁴

²² “Depuis 1973, la Casamance est la première région productrice de coton au Sénégal”. (Thiam 1991 : 57)

²³ SOMIVAC, dans les années 70; DERBAC, dans les années 80, etc.

²⁴ Entretien de M. Fall avec S. Touré in Sud Quotidien no. 1335 : 2

Les nouvelles infrastructures permettent le désenclavement favorisant les déplacements accrus entre le nord et le sud, si bien que parallèlement aux vagues de nouveaux venus, s'exerce un exode rural (souvent saisonnier) vers la capitale. Des "valeurs" nouvelles sont "importées", tant par les locaux qui reviennent de la ville, que par les nouveaux arrivants. Ce phénomène, ajouté aux expropriations foncières et immobilières et au fait que les richesses du territoire ne bénéficient pas aux populations locales, modifie considérablement la toile sociale casamançaise. D'autres changements se produisent parallèlement, entre autres en ce qui concerne les zones de pêche, qui deviennent de plus en plus occupées par des Lebou, Tukulëer, et Sereer venus du nord eux-aussi.

Au début de la décennie suivante, Senghor "passe" le pouvoir à son successeur du **Parti Socialiste**, Abdou Diouf. L'ère du multipartisme sénégalais débute. L'idéologie nationaliste subsiste. Au niveau des politiques économiques, on assiste au désengagement de l'État (toujours dans le cadre des *PAS*). Pour décrire ce dernier, deux caractéristiques s'imposent :

- 1) Il est fortement centralisé, laissant peu de place aux particularismes ;
- 2) Les régions disposent d'une "administration du développement" régie par le centre, dans une optique d'intégration. (Gautron/ Rougevin-Baville 1977 : 137)

Ce modèle, appliqué au contexte casamançais, se révèle asymétrique dans sa réalisation, puisque dans cette région où les populations se sentent déjà marginalisées et où on revendique une administration mieux adaptée aux spécificités locales, il ne répond pas aux espérances.

Les mécontentements grandissent jusqu'à ce qu'en 1982, resurgisse la deuxième vague du MFDC.

«Bien qu'il n'ait jamais disparu, ni même été interdit, le MFDC d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Réactivé en 1982, le parti d'autrefois est devenu un mouvement populaire, voire populiste».

Cessou/ Foadey 1994 : 114

“Le rapprochement des Casamançais instruits du courant sécessionniste suit la démission du président Senghor et le départ de la plupart des membres de son cabinet, en particulier de l'homme fort de la région, Assane Seck.”

Cruise O'Brien 1992 : 14

Les questions administratives gérées par un gouvernement “peu averti de la réalité sociologique profonde de son peuple ” (Diatta 1994 : 235), la mauvaise coordination des actions de développement, la marginalisation de la Casamance et le sentiment éprouvé par les "locaux" face à l'arrivée des "nordistes", seront donc venus à bout de la tolérance des gens qui défilèrent dans une marche à Ziguinchor²⁵, voulant se faire entendre et faire valoir leurs droits. On dit aussi qu'un groupe de séparatistes tenta d'y détruire le drapeau sénégalais devant la préfecture (le 26 décembre 1982). La vague d'opposition représentée par le MFDC et l'abbé Augustin Diamacoune, elle, réclamera carrément l'indépendance de la région afin de “contrer la colonisation ”²⁶ venue du nord.

Les événements se succèdent ensuite, s'aggravant parfois violemment, jusqu'aux années quatre-vingt-dix. Le discours s'effectue toujours en ces termes : “conquérir l'indépendance de la Casamance par rapport au Sénégal et l'expurger de tous les "colons" et "exploiteurs" venus des

²⁵ Le texte présenté par Darbon (1985) parle de “ 100 000 Casamançais de toutes ethnies ”.

²⁶ Les souverainistes parlent en ces termes du régime d'Abdou Diouf: “ ...régime semi-colonial ”, voir Gaye in Ferrière (1990) “Les Sénégalais, dignes héritiers des colonialistes blancs dont ils prirent la succession, surent les surclasser merveilleusement et radicalement” in “*La Voix de la Casamance*” (1985) p. 130

autres régions du pays”. (Syrac Le Sage 1995 : 38). La faction la plus rebelle du mouvement, extrémiste radicale, composée majoritairement de Diola, s'engage dans une série de guérillas aux tristes conséquences.

La réponse du gouvernement central passera par la répression, puis par une réforme (7 février 1984) divisant la Casamance en deux régions administratives : Kolda et Ziguinchor. Cette solution voulant au départ circonscrire la crise, s'avéra finalement ne pas en être une. Les dirigeants opteront ensuite pour une politique consistant à nommer des Casamançais à des postes importants. Pour Dakar, “il n'en reste pas moins que... la province fait partie intégrante du territoire national”. (Jeune Afrique 1996, no. 1854 : 19)

1987: C'est l'amnistie générale. Le MFDC connaîtra une division en deux fronts : le "nord" et le "sud", le premier étant favorable à la signature d'accords de paix, alors que le second, résistant, ne veut rien entendre. Les forces rebelles se dispersent en petits groupes, “sans véritable état-major”, mais n'en demeurent pas moins dangereuses. Ainsi, les années quatre-vingt-dix débutent avec la signature d'un premier accord (1991) par lequel un dépôt des armes est garanti contre la libération des détenus casamançais (350), du non-renforcement des effectifs militaires et du retour des exilés (la plupart étant en Guinée-Bissau). Ce dernier pays se porte garant de l'affaire. Pourtant les troubles persistent. Le 26 octobre, un massacre a lieu à Cap Skirring. Le 12 novembre 1992, des pêcheurs non-autochtones sont tués et d'autres pris en otage à Pointe-Saint-Georges.

“La revendication séparatiste s'appuie à la fois sur l'opposition au pouvoir central de Dakar et sur la présence, en Casamance, de populations qui n'en sont pas originaires”.²⁷

²⁷ in, Le Monde, 14 novembre 1992

Janvier 1993 sera agité. Des tueries se produisent à Youtou et on attaque aussi l'aéroport de Ziguinchor. Les élections présidentielles de cette même année causent des tumultes, chaque candidat prônant l'intégrité territoriale et l'unité nationale. Finalement, on fait venir un expert, Jacques Charpy, pour élucider la question de la Casamance. Son verdict : "La Casamance n'existait pas en tant que territoire autonome avant le colonialisme" (Diouf 1994 : 150). On décide alors de passer à une seconde série d'accords de paix, en juillet 1993. Le gouvernement français arbitrera "l'après" cessez-le-feu.

"Au lendemain des accords de juillet 1993, on assurait à Dakar que l'État allait déboursier en plusieurs tranches, quelque 4 milliards de F CFA pour la Casamance".²⁸

On dit qu'en 1995, 1,5 milliards avaient déjà été versés. Resterait à voir où et comment ! En juin de cette même année, le conflit reprend. Cette fois-ci (26 octobre) ce sera au tour des indépendantistes de compter de nombreuses victimes. Plus tôt, deux couples de Français avaient mystérieusement disparu et on avait soupçonné une faction du MFDC. Jusqu'à 1997, on recensa ensuite une explosion aux environs de Ziguinchor, mais, la période fut relativement stable. On attendit le premier janvier 1997, moment où l'État devait transférer aux collectivités un certain nombre de compétences (domaine, environnement, ressources naturelles, santé et population, jeunesse et sports, culture et éducation, planification et aménagement du territoire, urbanisme et habitation), pour voir ce qui allait en découler. Encore une fois, les paroles du président Diouf avaient été claires : «Tout est négociable, sauf l'intégrité territoriale».

²⁸ in, Jeune Afrique no. 1789 : 42

Le mois d'août 1997 a vu les tensions reprendre en Casamance, peut-être plus violemment que jamais. Depuis, on a parlé d'accords de paix, mais rien n'a été fait. Le problème en est maintenant à une lutte minée²⁹ entre rebelles et militaires, de laquelle plusieurs victimes des deux camps, mais aussi des innocents, ont péri. L'Abbé Diamacoune³⁰ a d'ailleurs, dans sa déclaration de 1998, demander à ce que cette tragédie cesse, pour que la paix revienne et que les négociations se passent plutôt "autour d'une table" que par les armes.

²⁹ Le conflit a pris un tournant des plus dangereux avec l'arrivée dans le décor de mines anti-personnelles et anti-char semées à tous vents.

³⁰ Le "Secrétaire général" du MFDC.

Conclusion

L'histoire de la Casamance, telle que nous venons de l'exposer, est celle d'un espace où se sont rencontrés de nombreux groupes au fil des siècles. La dynamique des mouvements de populations, impliquant une adaptation constante au changement, a amené la région à ce qu'elle est aujourd'hui, c'est à dire, un espace géographique hétérogène où se côtoient trois ethnies majoritaires, ainsi que des gens d'autres groupes.

On l'a vu, divers événements ont pu transformer le paysage casamançais. De la conquête à l'indépendance, en passant par des luttes internes, le christianisme, l'islamisation, etc., la région est parvenue à manifester son existence, alors qu'elle fut longtemps enclavée et marginalisée.

Les rébellions de la période coloniale s'en prenaient surtout au système dominateur dont les objectifs ne semblaient pas tenir compte du contexte ou des besoins des populations. La première vague du MFDC voulut qu'enfin soient reconnus les droits des Casamançais à intervenir dans les décisions les concernant. La légitimité de cet objectif peut-elle être remise en question, alors que plusieurs régions ou provinces ont demandé la même chose et l'ont obtenu, sans devoir se justifier outre-mesure ?

L'indépendance du Sénégal aura relégué la question casamançaise aux oubliettes pour quelque temps. La logique du moment étant "s'unifier pour régner", le pays eut besoin d'une centralisation de ses effectifs pour parvenir à la souveraineté si ardemment désirée. Plus tard, le nouvel État commit les mêmes erreurs que la France en n'accordant pas assez d'importance aux

populations du sud et au fait qu'elles se sentaient différentes et demandaient qu'on tienne compte de leur vision avant d'élaborer quoi que ce soit. Le schéma nationaliste, dérivé de la pensée de Mamadou Dia se voulait unitaire, dans le respect des "vocations" nationales, mais demandait d'abord que cette "nation" soit intégrée par toute la population. Fut-ce le cas ?

“...the problem is for the state to justify its claim that it legitimately embodied the nation ; otherwise ; quarrels are multiplied and conflicts break out, ending sometimes in the triumph of the one, sometimes in the victory of the other”.

Dia 1960 : 12

Que ce soit chez les Diola de Basse-Casamance, où le mode de vie ne suivait pas celui des gens du nord ou encore chez les Peul de Kolda³¹, le contexte n'était pas le même sur plusieurs plans et les préoccupations s'avéraient autres que celles du centre. L'ère des grands projets de développement contribua à exacerber les problèmes, puisque la logique capitaliste qu'ils impliquaient était différente de celle des paysans de Casamance. De valeurs imposées en actions menées, le développement (du moins la manière dont il s'est effectué), plutôt que de permettre l'intégration facile d'une Casamance si longtemps enclavée, contribua encore à sa marginalisation. Les populations régionales, bien que diverses, trouvèrent un point de rassemblement commun dans ce fait. Les manifestations qui en naquirent n'étaient qu'une suite logique aux événements. Or, une partie plus radicale décida de mener plus loin les revendications, jusqu'à demander l'autonomie. La deuxième vague du MFDC n'avait donc pas les mêmes objectifs que son ancêtre des années quarante. Fatigués de négocier et de demander quelque chose qui ne venait pas, certains ont pris les armes afin de devenir souverains. Le particularisme qualifié de "régional" légitime-t-il pour autant le mouvement séparatiste ?

³¹ "Divers facteurs, comme le caractère encore semi-pastoral de la société peule, ont toujours constitué des entraves aux interventions de l'Etat". Geneau (1994: 5)

2e partie : Nature du conflit et lien avec le particularisme³²

“...tous les particularismes de quelques sortes qu'ils soient sont jugés incompatibles avec la logique du système capitaliste”.

Balibar et Wallerstein 1988 : 45-46

2.0) Comment aborder le problème

Ce n'est que suite à ce qui a été vu précédemment que nous pouvons tenter une ébauche de compréhension du problème casamançais. En effet, sans un historique approfondi de la région, comment aurait-on pu prétendre en connaître les fondements ?

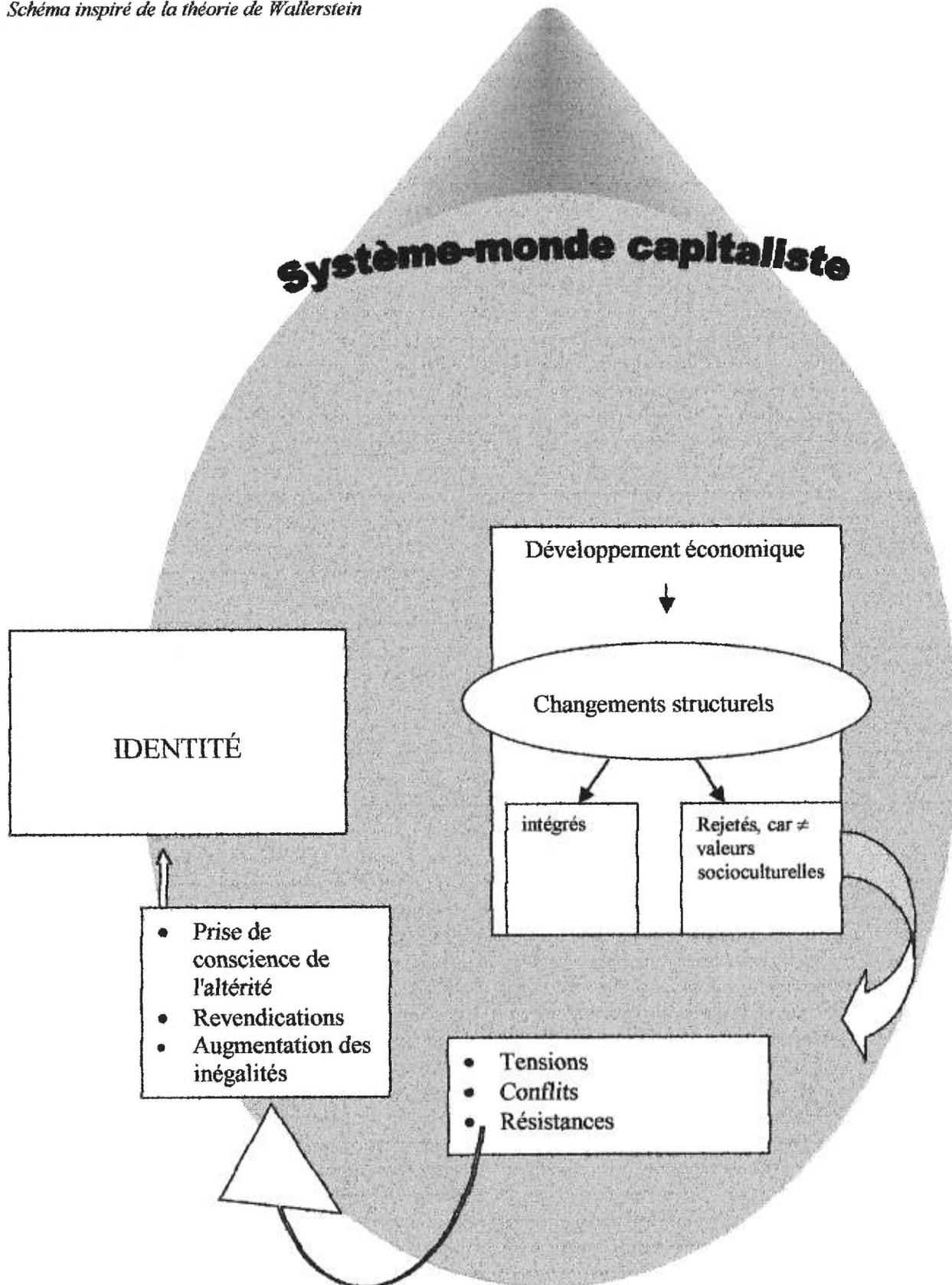
Le deuxième temps de ce travail fait donc suite à une partie inductive, ayant abordé les questions suivantes : 1) quelles sont les caractéristiques géo-historiques, socioculturelles et politico-économiques de la Casamance ? ; 2) à quand peut-on situer le début des tensions en Casamance ? et ; 3) Quels sont les éléments permettant de croire à un particularisme casamançais?

Notre hypothèse, concernant une cause possible de l'exacerbation du problème, se situe au niveau économique. On en a vu brièvement un aspect antérieurement, lorsqu'on a parlé des projets de développement en Casamance. Élaborée à la lumière de la théorie de Wallerstein (dite radicale), cette explication (voir figure 1) montre que le développement, fruit du capitalisme, est responsable de changements structurels qui pourront être soit intégrés, soit rejetés par les

³² «Particularisme : attitude de ceux qui, englobés dans un ensemble, veulent cependant conserver leur autonomie, leurs caractères originaux. » in, Larousse. Dictionnaire des noms communs. (1986), 997 pages.

populations. Dans ce deuxième cas, se créent des tensions, des résistances et parfois des conflits ouverts. Ainsi liée à des causes externes, une telle situation pourrait être comprise, qu'elle soit de nature ethnique ou autre, à partir de l'action du système dominant sur ses diverses parties.

Figure 1
Schéma inspiré de la théorie de Wallerstein



“Les phénomènes de nationalismes ethniques, continus et croissants au XX^e siècle, le racisme et le sexisme sont tous nés du développement du capitalisme ”

Wallerstein 1991 : 191

“Très souvent un conflit régional naît d’une situation économique difficile imputée à l’État”.

Nicolas 1972 : 1029

Ensuite, Singleton, dans son texte sur le développement au Sénégal, dit que le conflit s’est posé entre deux manières de gérer le milieu, c’est à dire entre les intérêts locaux et nationaux (1985 : 691). L’État l’emportant, il se produisit donc un “bouleversement du milieu matériel, qui n’est pas encore suivi par l’équivalent au niveau des convictions conscientes” (Idem : 693). Pestana adopte aussi cette idée, dans sa thèse sur la Casamance.

“La société diola et plus globalement la Basse-Casamance est en crise parce qu’elle vit actuellement une phase de transition entre son système originel et celui auquel elle est condamnée à accéder : le système dominant (capitalisme, économie de marché, culture assez urbaine et occidentalisation, etc.)”.

Pestana : 1990-91

Eriksen nuance cette explication en disant que ce n’est pas “against modernisation, but against what they see as attempts to violate their territorial rights and their rights to define their own way of life” (1993 : 129) que les gens réagissent. Il n’y a pas à opposer tradition et modernité, mais plutôt deux schémas de développement différents.

Coquery-Vidrovitch (1992) affirme, au sujet des révoltes paysannes, qu’elles sont une résistance au capitalisme. Ce dernier rime avec profit, alors que l’économie de subsistance des sociétés rurales, elle, est orientée vers le maintien de l’unité familiale et la satisfaction de ses besoins culturellement définis. Les deux modèles entrent en conflit et provoquent souvent des

tensions. Le développement peut conséquemment être source de problèmes, puisqu'il est motivé par le capitalisme.

“Les sociétés paysannes persistent grâce à une certaine résistance au capitalisme et aux plans de modernisation à l'occidentale”.

Coquery-Vidrovitch 1992 : 145-146

Il faut porter attention ici à la notion de modernisation, car elle n'implique pas nécessairement un rejet de la modernité, mais seulement de la conception occidentale de cette dernière.

Copans, lui, aborde le sujet avec les notions d'espaces dominés et secondaires évoluant inégalement à cause du capitalisme. Son hypothèse est que le développement au Sénégal, basé sur des politiques centrales et une spécialisation régionale, produit une séparation spatiale menant à une division sociale (1978 : 102) et limitant l'autonomie des différentes formations. Certains groupes se retrouvent favorisés face à d'autres. Ainsi expliqués, les phénomènes de régionalisme doivent impliquer le matérialisme historique, car le processus s'effectue aussi temporellement. De plus, l'auteur critique les théories radicales, parce qu'elles tentent d'expliquer ce problème par un ensemble trop vaste, sans tenir compte des particularités locales. Bayart (1989 : 31) adopte une critique semblable sur l'école “de la dépendance”, en soulignant son manque de considération historique. Dans cette optique, nous ajouterons que les facteurs internes du conflit doivent eux-aussi être mis en relief. C'est ici qu'est intervenu notre questionnement relatif à l'identité. En effet, nous nous sommes demandé s'il pouvait y avoir, au départ, un élément identitaire transcendant les causes exogènes et pouvant être introduit dans le problème casamançais. Pour ce, il faut d'abord voir de quelle nature est l'identité casamançaise, mais surtout comment elle se définit dans les rapports et dans quelle mesure elle joue sur le conflit.

C'est d'ailleurs un peu ce qu'a fait De Jong (1994) dans son article sur : *The making of Jola identity*, en essayant de voir d'où venait l'identité diola (c'est à dire, comment elle s'est construite) et comment celle-ci donnait sa personnalité à la rébellion.

Un avertissement s'impose ici : en cherchant à situer le rôle de l'identité dans le conflit, on ne tente pas de rejoindre une théorie dualiste populaire dans l'idéologie du développement et qui consiste à associer l'échec du progrès aux traditions, c'est à dire aux structures internes des sociétés et où les forces extérieures interviennent aussi, mais de façon complémentaire seulement. Notre position est plutôt de croire qu'il y a des éléments, à la fois externes et internes qui favorisent ou non un certain type de développement. Pour le conflit, c'est la même chose, plusieurs facteurs entrent en jeu. De plus, tel que l'a souligné Bayart (1989), les frontières entre la tradition et la modernité sont totalement abstraites.

“Trop souvent, on aborde la problématique Culture et Développement avec les catégories Modernité/ Traditionalisme. D'un côté une élite progressiste ouverte à la civilisation moderne, cherchant à rattraper le retard ; de l'autre une masse réactionnaire, se cramponnant au passé, toujours prête à sombrer dans des résistances”.

Singleton 1985 : 701

2.1 Considérations théoriques

Lorsqu'on s'intéresse aux différents éléments pouvant influencer l'articulation d'une communauté et à son positionnement par rapport aux autres, certaines notions risquent de faire surface. L'identité et ce qu'elle implique en font partie. L'étude de la Casamance et du conflit que subit ses populations, nous mène inévitablement sur cette voie. En effet, si on tente de comprendre comment se maintient la cohésion d'un groupe (et ce qui fait qu'il en est un), on doit passer par différentes étapes nous conduisant vers la définition de son sentiment d'appartenance.

Pourquoi lier le conflit à ceci ? C'est simple : si une certaine cohésion n'existait pas, le problème casamançais n'aurait pu s'exprimer sous sa forme actuelle, avec cette ampleur significative dans un espace restreint. Nous verrons plus loin si la rébellion crée une identité particulière ou si c'est celle-ci qui permet le conflit (donc, les facteurs endogènes versus exogènes), mais pour l'instant arrêtons-nous sur les quelques formes et expressions de l'identité. Ces considérations théoriques nous permettront de cerner le cas casamançais et d'aborder la partie analytique du travail.

“On invoque toujours la nécessité de clarifier les termes des débats sur les ethnies, l’ethnicité, l’État, les nations et les nationalismes, tant ils sont chargés de valeurs et de passions, mais on le fait rarement”.

Schnapper 1994 : 27

On l’a dit, la compréhension des comportements d’un ensemble d’individus passe d’abord par une série de questionnements. À la base de ces derniers, on cherchera à mettre en lumière ce qui en unit les membres. C’est à partir de ce point de vue que nous en sommes arrivés à situer l’identité comme l’un des facteurs premiers de la cohésion sociale (même si elle peut aussi, dans un revers, mener à l’exclusion ou à la marginalisation).

Dans un premier temps, il a fallu tenter de dégager une signification globale de ce concept. Définie comme étant le sentiment d’appartenance à un groupe ou à une communauté (Meintel 1993 : 11), l’identité prend divers sens selon sa forme et le contexte où ce terme est employé. Pour certains, tels Amselle ;

“Pour qu’il y ait identité, société, culture ou ethnie, il n’est pas nécessaire que les agents se mettent d’accord sur ce qui définit cette culture, il suffit qu’ils s’entendent pour débattre ou négocier sur les termes de l’identité, sur ce qui la fonde comme problème. En d’autres termes, on peut avancer que l’identité c’est l’accord sur l’objet même du désaccord”.

Amselle 1990 : 65

Ceci revient à dire que le simple fait de chercher à dégager l’essence d’une identité lui accorde une existence légitime, peu importe que les acteurs parviennent à une définition commune. Les moyens prennent plus d’importance que la fin. Cette réalité implique le caractère dynamique de l’identité, puisque c’est par les rapports qu’elle émerge. Ceux-ci, en changements constants, la modèlent et la transforment. Contrairement à Meintel, il ne fait pas mention ici du sentiment d’appartenance.

À l'instar d'Amselle, Brenner voit l'identité comme une reconstruction continue ; les actions, discours, politiques, etc., agissant comme éléments modeleurs de ces hybridations. Elle résulte aussi d'un "process of naming : naming of self, naming of others, naming by others" (Brenner 1993 : 59). Cette nécessité de l'autre pour la création de l'identité est rendue évidente par Bourdieu, lorsqu'il avance qu'elle n'existe que pour la reconnaissance des autres. Le problème qui se pose pourtant est que c'est à une notion trop socialisée de l'identité qu'on risque d'aboutir.

«...le discours qui annonce au groupe son identité est fondé dans l'objectivité du groupe auquel il s'adresse, c'est à dire dans la reconnaissance et la croyance que lui accordent les membres de ce groupe autant que dans les propriétés économiques ou culturelles qu'ils ont en commun...»

Bourdieu 1980 : 66

À la base d'idéologies, de revendications et de phénomènes politiques, l'identité occupe plusieurs terrains. On la catégorise comme "ethnique", "culturelle", etc. À d'autres moments, elle est régionale ou nationale ou encore religieuse, sexuelle, collective... Plus complexe qu'elle n'apparaît, il est en fait assez ardu de l'enfermer dans un cadre fixe, puisqu'elle touche toujours différents aspects du corps (individuel et social) qui la véhicule. Il existe tout de même, dans la littérature, des définitions de ce que devraient être les différents types d'identité. Au niveau conceptuel, elles s'avèrent utiles, sinon nécessaires, dans l'étude de phénomènes divers, car elles permettent l'ébauche d'une explication à partir d'aspects théoriques.

2.1.1 L'identité ethnique

De nombreux auteurs ont tenté de définir ce qu'est l'identité ethnique. On a vu les théories essentialistes/ primordialistes céder graduellement leur place à l'instrumentalisme puis au constructivisme ou encore, à moindre échelle, au postmodernisme. Alors que les premières s'entendaient pour définir l'ethnicité à partir de traits primordiaux, le deuxième courant, lui, la concevait comme instrument politique de domination. Avec les constructivistes, le concept d'identité ethnique devint plus fluide et moins statique. "All the approaches to understanding ethnicity are not necessarily mutually exclusive, so one possible avenue of research is the integration of the soundest aspects of existing approach into a coherent theory of ethnicity".³³

Meintel ajoute à la notion d'appartenance exposée dans sa définition précédente de l'identité, des éléments tels le passé, le futur, et le lien filial. Selon elle, l'identité ethnique serait le "sentiment d'appartenance à un groupe auquel les ancêtres "véritables ou symboliques" des individus appartenaient, un sentiment d'unicité, d'unité, de passé historique et d'avenir commun d'une communauté" (1993 : 11). Mise en parallèle avec la définition de Weber³⁴ cette dernière correspond bien avec les marqueurs que mentionnent les acteurs lorsqu'ils sont interrogés³⁵ sur leur sentiment d'appartenance au groupe ethnique.

³³ Encyclopedica of social and cultural anthropology. London ; Routledge, pp. 190-192.

³⁴ Groupes ethniques : «groupes humains qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs ou des deus, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation - peu importe qu'une communauté de sang existe ou non obligatoirement» in Weber (1971 : 130)

³⁵ À ce sujet, les trois entrevues que nous avons effectuées sont venues corroborer nos propos.

Pour Eriksen, l'ethnicité renvoie à la culture : "...in social anthropology it refers to aspects of relationships between groups which consider themselves, and are regarded by others, as being culturally distinctive" (1993 : 4). Ainsi l'altérité devient ici un terme important de la définition. C'est dans le rapport entre le soi et l'autre que l'identité se forme. Pour compléter ceci, Horowitz ajoute que «ethnicity is often accompanied by hostility toward outgroups» (1985 : 7). Encore une fois, c'est la dynamique de l'identité plutôt que son essence qui doit dégager une importance, car bien que des traits tels la naissance/ filiation puissent exister, ils ne sont pas nécessaires dans l'ethnicité. À chercher des marqueurs primordiaux, on risque de s'égarer vers une conception figée de celle-ci. La définition de Bayart «L'ethnicité est un processus de structuration culturelle et identitaire, plutôt qu'une structure donnée» (1989 : 83) décrit d'ailleurs bien cette idée. À l'instar de Barth, la notion de *processus* y est mise en relief. En effet, pour ce dernier, ce sont les «processus sociaux d'exclusion et d'incorporation» (cité in Poutignat / Streiff-Fenart 1995 : 204) qui permettent la distinction ethnique. Nous ajouterions ici qu'ils rendent aussi possibles d'autres types de distinction ; régionale, nationale, etc.

Amselle (1990) dit que l'ethnie est inventée par le découpage colonial. On doit discuter ceci en deux temps : premièrement, on peut s'entendre à dire que l'ethnie, telle qu'elle existe aujourd'hui et puisqu'elle est une construction dynamique, est peut-être en partie le produit de la colonisation. Lorsqu'on pense aux ethnonymes par exemple, on constate que c'est le plus souvent l'Européen qui les a attribués. Chez les Diola de Casamance, on a vu que ce n'est qu'avec l'arrivée des Français que ce terme a trouvé utilité pour désigner en fait plusieurs groupes aux dialectes apparentés. C'est donc tant au nom qu'à l'espace qu'on associe une ethnie. Il est vrai que les frontières spatiales sont un produit du colonialisme, autant que le pouvoir d'identification du

groupe a pu l'être, mais nommer est-il créer ? C'est là qu'intervient la deuxième partie de notre commentaire. Reléguer l'ethnie au partage colonial seulement, ne revient-il pas à nier leur historicité et le fait que plusieurs de ces groupes appelés "ethnies" existaient bien avant ? En fait, nous aurions mieux compris les propos d'Amselle s'il avait dit que l'ethnicité s'était exacerbée avec le découpage colonial. Là-dessus, rien à redire !

En ce sens, Cahen dit que : «Il est tout à fait évident que la colonisation, par tous les processus sociaux, économiques, administratifs nouveaux qu'elle a imposés, a puissamment remanié l'ethnicité. De là à la créer, c'est une autre histoire» (1994 : 35). Ces propos semblent appuyer notre idée, mais après une réflexion plus poussée, nous nous demandons si nous ne sommes pas en train de confondre "ethnie" et "ethnicité". Si tel est le cas, peut-être Amselle et Cahen ont-ils tous les deux raison, l'objet de leur débat n'étant pas le même.

“Et le fait que ces identités ne correspondent pas forcément aux classifications coloniales ou post-coloniales ne signifie aucunement que l'identité ethnique n'existe pas”.

Idem : 72

Amin va aussi loin que de s'interroger sur l'existence de l'ethnie (1994 : 26). Cahen dit d'ailleurs que pour lui “l'ethnicité est une "fausse réalité”” (1994 : 62). Or, c'est aussi Amin qui dit que : “une réalité sociale existe lorsque des individus en ont conscience et souhaitent l'exprimer” (1994 : 55). L'ethnie existe donc si elle est intériorisée par un groupe qui l'extériorise ensuite. Pourquoi s'interroger sur la réalité de l'objet, pour après la rendre aussi relative ?

Bainguie (1983) aborde le sujet en disant que les groupes ethniques africains ont souvent été créés par le besoin de tout classifier des Européens. Cette position rejoint celle de Schnapper (qu'on verra plus loin). Il ajoute pourtant que ces derniers ont ainsi déformé la réalité ethnique

existante. Ceci ne confirme-t-il pas nos prétentions à croire en une forme pré-coloniale de l'ethnie qui n'était pas exactement celle qu'on connaît aujourd'hui ?

En fait, si l'on prend l'ethnie au sens propre du terme, nos questions ne sont pas légitimes, puisque ce concept est élaboré pour désigner une chose précise, à laquelle correspond une définition dictée par un ordre particulier. Or, et c'est ici que jaillit notre réflexion, ce terme sert à désigner un ensemble qui, sans être ainsi nommé, pouvait correspondre à l'ethnie. On n'a pas dit que les Peul formaient une ethnie, tant que ce terme n'a pas été introduit dans le vocabulaire scientifique, pourtant les Peul, bien que représentés par plusieurs communautés, pouvaient former un groupe particulier, tant par leur langue que par un mode de vie semblable.

Toujours avec une possible définition de l'ethnie, Schnapper dit qu'elle correspond à des "groupes d'hommes qui se vivent comme les héritiers d'une communauté historique et culturelle (souvent formulée en termes d'abondance commune) et partageant la volonté de la maintenir" (1994 : 29). L'auteure ajoute elle-aussi cette notion de "création" par le colonisateur, mais ne semble pas la rendre nécessaire. C'est dans le passage à sa reconnaissance en tant qu'entité administrative, qu'un groupe aurait été classé comme ethnie.

En résumé, et tel que Poutignat/ Streiff-Fenart (1995) l'ont remarqué dans leur livre, les définitions actuelles de l'ethnicité se rejoignent généralement sur un point important ; elle est une construction sociale et se transforme dans l'interaction des groupes sociaux. Là où il peut y avoir divergence d'opinion, c'est quand on tente justement d'en expliquer le pourquoi. Si on situe l'ethnicité dans un rapport, il faudra voir de quelle nature est celui-ci et comment il produit une

identité particulière. C'est donc aussi à sa fonction que l'on pense lorsqu'on tente de la comprendre sous cette forme. Cette approche chevauche deux courants théoriques ; le constructivisme et l'instrumentalisme. Chez certains auteurs l'un sera plus marqué que l'autre.

Pour les néo-marxistes, l'ethnicité ne fait que traduire une domination. Rejoignant l'approche fonctionnaliste/ instrumentaliste, ils nous disent que le référent ethnique est un outil de manipulation utilisé pour perpétuer ce rôle. Alors que pour eux, toutefois, *l'économie est déterminant*, chez d'autres (Singh 1984, Nicolas 1973, Bayart 1989), ce sera plutôt l'instance politique qui occupera le premier rang, la relation État/ethnicité se situant au centre des explications.

Par ailleurs, quelques auteurs utilisent le concept de tribalisme pour faire référence à "l'expression politique de l'ethnie" (M'Bokolo et Amselle 1985 : 8). Balandier le conçoit comme un "mode de résistance à l'exploitation capitaliste et à l'oppression de l'État" (Cité in Lonsdale 1996 : 101). Chez Coquery-Vidrovitch il est "enraciné dans les masses populaires par l'héritage pré-colonial, et dans l'appareil d'État qui l'a exacerbé et prorogé" (1992 : 33). Il est "la manipulation de référents pré-coloniaux refabriqués à des fins politiques modernes" (Idem 1994 : 4-5). En fait, le tribalisme représente ici l'exacerbation de tensions entre groupes ethniquement différents. Il serait une tendance prononcée servant à marquer l'antagonisme, plutôt qu'une simple diversité. Il est le mode d'expression d'un problème. Il se situe d'abord dans l'altérité, mais surtout dans une bipolarisation extrême entre des parties. Ainsi exprimé, il peut être légitime. Pourtant, si on le conçoit simplement comme une forme d'ethnicité propre aux sociétés "exotiques", le terme "tribalisme" est-il pertinent, puisqu'il n'est qu'une alternative sémantique

pouvant s'avérer péjorative? Krasnowolski par exemple, dit que le tribalisme qualifie un «groupe centré sur son système culturel propre, opposé aux autres ethnies» (1981 : 392). En quoi cette définition diffère-t-elle d'une conception de l'ethnicité ?

“...les coloniaux ayant usé et abusé du mot "tribu" pour décrire les peuples autochtones, celui-ci a fini par prendre, en Afrique noire, une connotation péjorative. ”

Coquery-Vidrovitch 1994 : 4

“Tribalism is understood in contemporary African politics to mean ethnicity”.

Sithole 1986 : 5

La position de Wallerstein sur la question nous semble pertinente. Selon lui, le tout se joue trop souvent sur une opposition urbain/ rural, l'ethnicité appartenant à la ville³⁶ alors que le tribalisme est relégué à l'espace périphérique (1960 : 129-139). Il est vrai que l'on ne parle jamais de tribalisme à Montréal ou même à Paris, mais l'ethnicité, elle, y trouve souvent mention!

“...pour l'étude de l'Afrique... il ne s'agit pas de trouver, dans le présent, le passé ou l'avenir, une forme de concepts ou de visions du monde "spécifiquement africaine" qui puisse se substituer à la forme occidentale, la corriger ou la réfuter... ”.

Wallerstein 1983 : 91

En fait, c'est comme si on revenait à de vieilles définitions de sociétés primitives, associées à une imagerie peuplée de sauvages combattant pour garder leur tradition. Or, la différence culturelle et ethnique existe partout et n'est pas l'apanage du passé. Pourquoi donc adopter deux termes différents pour les appliquer à une chose semblable, s'ils relèvent d'une même réalité ? A moins de vouloir effectuer une nette séparation entre deux types de sociétés ou de se situer dans une explication culturaliste, mieux vaut s'entendre sur une définition générale. C'est pourquoi, à l'instar de cet auteur, nous emploierons toujours "ethnicité" pour qualifier le phénomène, même lorsqu'il devient politisé. Et ce, même s'il faut oublier que le terme "ethnie" lui-même signifiait à

³⁶ Voir aussi Coquery-Vidrovitch (1994 ; 4-5) à ce sujet.

ses débuts "païen", donc, non-civilisé (Coquery-Vidrovitch 1994) et fut d'abord employé pour désigner des peuples africains.

“La généralisation du concept d'ethnie s'établit avec la naissance de l'ethnologie, fondée pour étudier les sociétés païennes d'Afrique par opposition aux sociétés chrétiennes du monde occidental”.

Bainguie 1983 : 91

Peut-on prétendre arriver à notre propre définition de l'ethnicité maintenant? Nous croyons qu'elle est *un sentiment d'appartenance construit par des éléments externes et endogènes. Les systèmes politiques et économiques contribuent à sa production, tandis que les croyances et discours des acteurs permettent aussi son émergence et son maintien. Elle est en changement constant et s'établit toujours dans un rapport d'altérité.*

2.1.2) Espace et nation

Suite à ceci, voyons maintenant une autre forme d'identité, qui relève d'un espace précis (national, régional). Pour l'étude du cas casamançais, il est important de passer par cette démarche, puisqu'on veut savoir quel est justement le type de sentiment identitaire liant les gens concernés par le problème souligné. Or, on ne pourra cibler une explication qu'à partir d'une bonne compréhension des concepts impliqués.

Comment définir une identité locale ? Qu'est-ce que le nationalisme? Une identité ethnique est-elle si différente d'une identité nationale ? C'est à ces questions que cette partie du travail tentera de répondre, afin d'en arriver plus loin à distinguer les pièces et morceaux associés aux différentes constructions de l'identité.

Comment en sommes-nous venue à intégrer des concepts tels *nation* et *nationalisme* dans notre travail ? Au risque de s'égarer un peu du sujet, nous avons cru nécessaire de les aborder, puisque si nous croyons que l'identité casamançaise n'est pas ethnique, il faudra la définir autrement. Nous la disons "supraethnique", or certains (qu'on verra plus loin) utilisent ce qualificatif pour la nation. Se pourrait-il alors que l'identité casamançaise puisse être rangée sous la bannière "nationale ?"

Ensuite, si on rejette ceci, mais pense qu'elle est régionale, on l'associe donc à une notion de localité. Déjà, par ce point, on touche aussi au concept de nation, puisque ce dernier est également associé à l'espace. La théorie entourant celui-ci pourra nous servir à éclairer nos propos.

Enfin, le nationalisme et l'unité nationale font partie intégrante du discours des dirigeants sénégalais. Si c'est face à ce dernier que naît l'opposition casamançaise, c'est à dire, si c'est de là qu'émerge l'identité particulière, ne faudrait-il pas être en mesure de comprendre les termes ?

a) LOCALITÉ

Le sentiment d'appartenance à un groupe est toujours notre élément de base.

“Appartenir à un groupe, c'est posséder ou exprimer certains traits qui sont susceptibles de manifester ou de signifier que l'on se situe ou se conçoit dans le cadre collectif d'intérêts ou d'un destin partagés avec d'autres sujets catégorisés de façon équivalente, en opposition significative avec d'autres sujets”.

Oriol cité in Ignoret-Fastingier 1984 : 234

Quels peuvent être ces traits mentionnés par Oriol dans le cas présent ? Ils ne sont pas nécessairement factuels ou réels et peuvent exister en tant que symboles ou représentations imaginaires. On en voit l'exemple quand on regarde un peuple qui construit son identité à partir d'objets ou de lieux fictifs. Se manifestant dans toute identité, ils n'ont aucun besoin de tangibilité, puisque l'idée même de l'objet devient plus importante et significative que ce dernier. Un peuple ayant perdu sa langue d'origine peut continuer à s'affirmer par celle-ci, en tant que groupe, même si elle n'existe pratiquement plus, car elle occupe un espace dans la mémoire collective. Dans cette même veine, certains lieux (chez les Juifs, par exemple) sont purement imaginaires pour la grande majorité des communautés qui s'y associent. Ils jouent pourtant le rôle de marqueurs importants d'identité³⁷. Il apparaît que ce qui compte c'est de posséder quelque chose de commun, réel ou non, pour appartenir au groupe.

³⁷ Dans le cas des Juifs, on ne parlera pas d'identité ethnique, mais bien d'identité religieuse ou nationale.

Gupta et Ferguson avancent que «notions of locality or community refer both to a demarcated physical space and to clusters of interaction, we can see that the identity of a place emerges by the intersection of its specific involvement in a system of hierarchically organized spaces with its cultural construction as a community or locality» (1992 : 8). Cette définition renvoie à deux aspects vus antérieurement chez d'autres auteurs : l'identité est construite de *l'intérieur* et de *l'extérieur*. Ici, la première partie est remplie par la communauté elle-même et par les façons dont elle projette son identité. Parallèlement, elle doit interagir à l'intérieur d'un système plus vaste pour créer sa spécificité. On retrouve encore une fois la notion d'altérité. Ce qui apparaît important pour différencier l'identité locale ou spatiale est la territorialité (réelle ou non).

De plus les rapports entre espaces, la manière dont ils s'effectuent, permettent aux identités de se former, se reproduire ou encore se "diluer" dans l'ensemble. Ainsi pour certains (Nicolas, Bull, Dionne, Wallerstein, Copans, etc.) ce sont les relations d'inégalités politiques et économiques qui entretiennent la production de différences.

“The process of the production of cultural difference, Wilmsen demonstrates occurs in continuous, connected space, traversed by economic and political relations of inequality”.

Gupta et Ferguson 1992 : 16

C'est d'ailleurs dans cette optique que peuvent émerger des identités régionales ou nationales.

b) IDENTITÉ NATIONALE ET RÉGIONALE

Pour Laydet (1995), l'identité nationale est ce qui distingue un peuple d'un autre et ce qui rassemble les citoyens. Il faudrait ici définir les notions de "peuple" et de "citoyens" pour parvenir à quelque chose de plus précis.

Chez Nicolas (1972-1973), le peuple ne correspond pas nécessairement à la nation, qui, elle, inclut le concept d'Etat ou encore connote une volonté d'autonomie.

“Le terme peuple signifie que le groupe concerné fait preuve d'une cohérence et d'une faculté de persévérer dans son être qui vivifient ses traditions et les lient à son devenir...”.

Nicolas 1973 : 114

Anderson (1991) ajoute que l'identité nationale est constituée dans l'altérité et engendre la diffusion du sentiment d'unité nationale. Diouf, lui, adopte la définition de Janjic (1988) sur le concept de nation : “communauté de personnes originaires d'un territoire donné” (1994 : 11). L'identité nationale doit donc exister dans un espace précis. En ce sens, elle peut correspondre à une identité régionale et une nation pourrait représenter une région particulière. Chez Krasnowolski (1981), l'identité régionale n'est qu'un *aspect subjectif du régionalisme*. Mais qu'est-ce que le régionalisme, là peut être située la question? Doit-on y voir un nationalisme à moindre échelle ? Nicolas (1972) s'y est attardé, en le comparant à l'ethnicité, pour en venir à dire qu'il est un sentiment mettant de l'avant une conscience collective allant plus loin que les possibles divisions ethniques intra-régionales. Ses bases géographique et écologique sont plus fortes que si elles étaient ethniques.

Les particularismes peuvent aussi naître d'une identité régionale, pas seulement d'une ethnicité. Que ce soit par des traits essentialistes ou par un rapport à l'autre particulier (souvent l'Etat), ces derniers sont peut-être ce qui distingue l'identité nationale de la régionale, puisque la première est universalisante.

Finalement donc, les deux se rejoignent, seul l'espace change. C'est pourquoi, à l'instar de Nicolas, nous croyons qu'une volonté d'autonomie est nécessaire pour différencier la nation, mais

l'étatisation aussi va de pair. Schnapper (1994) ajoute à cette "communauté de citoyens" qu'est la nation, qu'elle est politiquement organisée. C'est d'ailleurs ce qui la différencie de l'ethnie. L'unité politique est aussi mentionnée par Gellner (1983), sauf qu'ici c'est dans une définition du nationalisme qu'on l'intègre. Or, nation et nationalisme sont deux concepts différents. Pour lui, c'est d'ailleurs toujours le dernier qui engendre le premier.

“It is nationalism which engenders nations, and not the other way round”.

Gellner 1983 : 55

En résumé, l'identité nationale est ce qui rassemble un groupe de citoyens qui partagent des traits communs leur permettant de sentir qu'ils appartiennent à un ensemble plus ou moins vaste appelé "nation". Ce concept peut être vu, selon le positionnement théorique choisi, comme une construction imaginaire ou d'un point de vue plus essentialiste, comme un ensemble motivé par un sentiment de "famille" se distinguant des autres (Smith 1985). Cette deuxième alternative empruntera alors la voie consistant à définir la nation à partir d'un territoire commun, d'une histoire, d'une culture, d'une économie, d'un système d'éducation et d'un ensemble de droits légaux partagés. Or, qu'elle soit construite ou non, la nation en tant qu'entité politique et culturelle doit légitimer son existence. Comment alors arriver à une définition de la nation qui sera pertinente et expliquer le statut d'un groupe et ses revendications ?

Dans la littérature, il semble que nation et espace soient constamment liés par les théoriciens. On l'a vu chez Diouf et le constatera plus loin chez Weinstock. Voilà que Smith (1989 : 342) dit que c'est un “ensemble lié par un territoire... un destin et un héritage commun”. (Ceci ne nous rapproche-t-il pas de la définition de Meintel sur l'ethnicité ?) Pour Gellner (1983), la nation implique dans un premier temps une culture commune (c'est à dire un système

d'idées, de signes, de comportements, etc.) et une reconnaissance de ses membres entre eux. Ensuite, selon lui et tel qu'on l'a vu, il faut, pour qu'il y ait nation, qu'existe un nationalisme. Enfin, un autre aspect important qui refait souvent surface, avec le concept d'État, est la nécessité de frontières définies à une nation, bien que, tel que Gellner le mentionne, "Some nations have certainly emerged without the blessing of their own state" (1983 : 6).

c) L'ÉTAT

"The "state" is that institution or set of institutions specifically concerned with the enforcement of order (whatever else they may also be concerned with)".

Gellner 1983 : 4

Le concept "*juridico-politique*" (Diouf 1994) souvent mis en corrélation avec la nation, est fréquemment vu comme le résultat, l'aboutissement des revendications nationalistes. Il peut aussi, dans un autre temps, donner forme au nationalisme. Selon Corrigan et Sayer "state formation is cultural revolution" (cités in Alonso 1994), alors que pour Alonso, l'État se forme toujours contre quelque chose. De plus son aspect homogénéisant mène au nationalisme. Nous appuyons cette opinion, en y apportant toutefois un questionnement : n'est-il pas possible que ce soit le nationalisme qui débouche sur une homogénéisation ? Pour Wallerstein, c'est l'État qui a précédé la nation, puisque celle-ci "résulte de la structuration politique du système-monde" (1988 : 109). Chabot (1993) distingue entre : 1) la nation engendrée par l'État et ; 2) l'État engendré par la nation. Distinction importante, puisque les deux cas sont effectivement possibles. Pour illustrer le deuxième point, nous prendrons l'exemple du Bangladesh, pour qui, avant la révolution l'ayant mené à la souveraineté, l'État n'existait pas (il était associé au Pakistan). Pourtant la nation bangladaise, elle, existait, en ce sens qu'elle était un ensemble correspondant

aux critères mentionnés tant par Gellner que Smith. (Le Pakistan n'est-il pas d'ailleurs un regroupement de nations ?)³⁸

Quant au premier élément mentionné par Chabot, nous croyons que le meilleur exemple pour l'expliquer est celui de l'Afrique. Les nations africaines qui existent aujourd'hui trouvent (pour une grande partie) leur fondement dans l'État. Le colonialisme, par l'établissement de frontières territoriales, a divisé des peuples, en a regroupé d'autres et a transformé les réalités existantes.

“...le colonialisme, fruit du nationalisme européen, a engendré des nationalismes en Afrique, dont le découpage territorial constitue l'élément le plus visible de cet héritage.”.

Chabot 1986 : 99

Ensuite, c'est souvent en passant par une certaine élite (et/ ou, certains élus) qu'on a diffusé le sentiment national. Cette nouvelle identité est donc le fruit d'une construction. Voyons le cas de l'Érythrée... Ce pays dont la population n'est pas homogène (ni religieusement, ethniquement ou linguistiquement) n'avait pas les frontières qu'il possède aujourd'hui, avant la colonisation. Il partageait des espaces communs avec l'Éthiopie, une certaine partie étant liée au Royaume d'Abyssinie. Or, la colonisation italienne, puis l'occupation britannique, ont contribué à une division spatiale et humaine. Les nouveaux liens ainsi créés ont amené une redéfinition de l'identité des gens. Plus les années passaient, plus ils se sentaient liés par des traits communs et différents de leurs voisins les Éthiopiens.

³⁸ L'opinion de Rushdie à ce sujet est intéressante. Voir Rushdie, S. (1983) Shame. New York ; Alfred A. Knopf Inc. 319 pages.

Le sentiment d'appartenance ainsi construit par le colonialisme a finalement mené l'Érythrée vers un nationalisme extrême, dirigé en grande partie contre l'Éthiopie et aboutissant à la formation d'un état en 1991. Le cas de l'Érythrée est pourtant un peu spécial, en ce sens qu'elle n'a jamais été un État avant, mais seulement une colonie. On pourrait donc la classer aux côtés du Bangladesh, parmi les états engendrés par une nation, mais puisque les frontières avaient déjà été fixées par l'Italie au XIX^e siècle, nous la situons avec le deuxième type de cas, soit, la "nation formée par un état". On pourrait s'opposer à nos propos, en disant que l'on confond nation et nationalisme et que c'est ce deuxième élément seulement que l'État africain a su mettre de l'avant. Cette position consiste alors à croire qu'il n'existe pas de nation en Afrique. Or, tout dépend de la définition de "nation" qu'on adopte. On a déjà situé notre position à ce sujet et nous croyons donc qu'il y a des unités nationales vouées à des projets communs, bien que ces "jeunes nations" n'aient souvent pas encore institutionnalisé ces derniers et ne trouvent pas la même forme que certaines nations européennes, par exemple. On objectera que c'est une petite minorité, l'élite, qui conçoit la destinée de l'ensemble et qui forge cette idée de nation. Dans ce cas, oui, la nation est virtuelle. Mais n'est-ce pas une étape dans son intériorisation par les populations ?

Balibar dit que : "Une formation sociale ne se reproduit comme nation que dans la mesure où l'individu est institué comme *homo naturalis*, de sa naissance à sa mort, par un réseau d'appareils et de pratiques quotidiennes, en même temps que comme *homo economicus, politicus, religiosus...* " (1988 : 126). Il ajoute à ceci, la nécessaire reconnaissance d'une communauté face aux institutions d'État. De quelle communauté parle-t-on ici ? De la nation ? Ne sommes nous pas en train de tourner en rond ?

Peut-on, après ceci, affirmer que la nation n'existe pas dans les Etats africains ? Il serait intéressant de pousser plus loin l'analyse, en y ajoutant des études de cas (le Sénégal, par exemple, pourrait faire l'objet d'une recherche à ce sujet), mais c'est un autre débat qui risque de s'engager et comme ce n'est pas ce résultat que nous voulons obtenir par ce travail, nous préférons nous limiter à ces quelques réflexions. De plus, nous ne croyons pas disposer des éléments nécessaires pour répondre d'une manière significative à la question. D'autres sont sûrement plus qualifiés pour le faire. L'important, de toute façon, c'est d'arriver à saisir globalement ce que le concept implique et d'adopter un positionnement pouvant nous guider dans une définition de l'identité casamançaise.

d) NATIONALISME³⁹

“Nous sommes simplement des nationalistes casamançais. Notre seul but est l'Indépendance de la Casamance .”

Proclamation du MFDC 1982

Ce terme trouve lui-aussi diverses définitions. Pour Smith, le nationalisme est un mouvement idéologique “for attaining and maintaining the autonomy unity and identity of an existing or potential "nation"” (1989 : 343). Il dépendra de la cohésion du groupe et de ses institutions. Cette approche fonctionnaliste du nationalisme explique le but, mais néglige le processus d'émergence. S'il vise l'autonomie d'une nation potentielle, qu'est-ce qui a engendré son besoin d'indépendance ?

³⁹ “Nationalisme : Doctrine qui se fonde sur l'exaltation de l'idée de patrie ou de nation. ” In, Larousse Dictionnaire des noms communs. (1986), 997 pages.

De même, le fondement de l'unité et de l'identité dont on fait mention n'est pas exploré.

Weinstock (1995) fait une distinction entre nationalisme civique et ethnique. Le premier a pour but la protection des intérêts de la "nation" et est ouvert à tout citoyen résidant sur son territoire tandis que le deuxième est basé sur des traits involontaires. Sur ce point, on comprendra qu'il s'agit en fait des revendications d'une nation établie sur des aspects primordialistes tels que la langue, la culture, l'histoire commune, etc. Quant au premier type proposé par Weinstock, il s'avère intéressant, bien que général, mais doit nécessairement passer par une définition de ce qu'est la nation. Il mentionne le territoire, mais quels en sont pour lui les autres éléments ?

Anderson (1991) nous parle de subnationalisme naissant après l'indépendance. Il est vrai que c'est une réalité. Par exemple, beaucoup des nationalismes existant aujourd'hui dans les anciennes colonies n'ont commencé à se faire sentir qu'après la réussite d'autonomie de ces dernières, mais est-ce toujours le cas ?

Eriksen, lui, dit que : "it holds that political boundaries should be coterminous with cultural boundaries, whereas many ethnic groups do not demand command over a state" (1993 : 6).

Enfin, si le nationalisme peut être vu comme le sentiment dont fait preuve la nation, entre autres, dans les processus révolutionnaires, il doit, pour se propager, miser sur une forte identité nationale et sur l'envie de partager un destin commun. Il s'établira sur l'altérité, le partage des valeurs et souvent sur un passé et un territoire donné. On peut affirmer que le nationalisme peut

donc exister avant que la nation soit instituée. Dans ce cas, l'exemple casamançais pourrait-il en être un de nationalisme ? De toute façon, on remarque ici encore la similarité avec la définition d'ethnicité. Mais quelles sont les différences ?

2.1.3 Relation entre ethnicité et nationalisme

“Selon le droit international, une nation a droit à l'indépendance, un peuple à la reconnaissance, tandis qu'une "ethnie" ne peut être que séparatiste”.

Cahen 1994 : 81

Ces deux concepts et les définitions qu'on en donne, ont tendance à se rejoindre sur plusieurs plans, on l'a constaté. À partir de quel moment devrait-on employer l'un ou l'autre pour qualifier un phénomène ? Par exemple, un cas particulier peut-il relever à la fois d'une ethnicité et d'un nationalisme ou l'un exclut-il nécessairement l'autre ?

De nombreux auteurs (Singh 1994, Nicolas 1972, Diaw/Diouf 1992, Eriksen 1993, etc.) s'entendent pour dire que l'idéologie nationaliste dépasse le cadre ethnique en intégrant “ethnically diverse people” (Singh 1994 : 405).

Avec Eriksen (1993), on voit que la marge entre ethnicité et nationalisme est étroite et perméable, c'est à dire qu'un mouvement ethnique peut devenir nationaliste. En fait, selon lui, les deux notions misent tant sur des frontières externes que sur des similarités culturelles. La *différence* réside au niveau de la relation avec l'État.

Cahen (1994) soutient que la nation est une des formes possibles de l'ethnicité. C'est dans la manière dont ces deux éléments sont ressentis par les gens, plus que dans leur légitimité que se

situe la similitude. Ainsi, ce sont les paramètres qui changent, plutôt que les sentiments. D'ailleurs chez Balibar(1988), la nation et l'ethnicité se rejoignent aussi dans ces derniers et les processus primaires qu'elles mettent en jeu. Aussi, il faut selon lui, qu'il y ait *production d'une ethnicité* pour arriver à la nation.

“L'existence de deux mots différents, ethnie et nation, relève à mon avis d'une simple graduation *dans la durée et le degré de cristallisation* du sentiment ethnique”.

Cahen 1994 : 83

D'où le passage de l'ethnie à la nation.

“A nationalist ideology is an ethnic ideology which demands a state on behalf of the ethnic group”.

Eriksen 1993 : 118

Ainsi, les catégorisations varient selon les revendications et le point de vue.

“...certain categories of people may find themselves in a grey zone between nation and ethnic category. If some of their members want full political independence, others limit their demands to linguistic and other rights within an existing state. It depends on the interlocution whether the category is a nation or an ethnic group”.

Idem : 119

Eriksen semble associer ici la revendication d'indépendance politique à la nation. Est-ce là que doit se situer le passage de la catégorie "ethnie" à cette dernière ?

Coquery-Vidrovitch, elle, trouve la différence dans la terminologie, la nation étant “réservée à l'État occidental” (1994 : 4-5), tandis que l'ethnie et la tribu sont l'apanage des groupes colonisés. Les deux concepts se rejoindraient donc plus qu'on ne le laisse souvent croire. Seul l'espace qu'ils désignent permet de les rendre asymétriques.

Le nationalisme renvoie à un certain universalisme, tandis que l'ethnicité, elle, traduit les particularismes. Ne devrions-nous donc pas, à l'instar de Diaw et Diouf (1994), parler de

discours extérieur et intérieur, mettant ainsi en relief les catégories "emic" et "etic"⁴⁰? Leur explication du cas sénégalais passe par ces dernières. Pour eux, le discours national, diffusé par l'élite, se transmet de l'extérieur, alors que les discours ethniques émergent des populations. Si le premier ne réussit pas à trouver une intersection avec les seconds, il risque d'y avoir problème. Le modèle de l'État est représenté par des éléments ne tenant pas compte des spécificités. Or, plus ces dernières ont de l'importance pour un groupe, plus il y aura de réactions, soulevant ainsi une opposition entre deux types de modèles. C'est ce qui s'est produit en Casamance. Doit-on pour autant y voir un problème ethnique et cerner ceci comme cadre d'analyse? Nous reviendrons plus loin sur cet aspect à ne pas négliger, puisque c'est l'une des questions majeures de ce travail. De plus, tel que le disent Amselle et M'Bokolo (1985), chaque fois qu'une opposition à l'État national survient en Afrique, on accuse l'ethnie. Le phénomène ne se limite donc pas à la Casamance.

Les différents concepts et théories que nous venons de passer en revue devaient nous guider vers une analyse de l'identité casamançaise et du type de conflit qui sévit dans la région, afin de dégager ce qui y lie les gens et sur quoi se base ce particularisme dont font état, tant les Casamançais eux-mêmes que les autres.

Il peut paraître peu évident de faire le lien entre tous ces termes, afin d'en dégager une ou des pistes. Nous avons d'ailleurs failli nous égarer avec une recherche de ce qu'est la nation en Afrique, mais nous sommes finalement contentée d'avouer nos lacunes sur ce point.

⁴⁰ Sur la notion d'"emic" : « emics refers to a variety of theoretical field approaches in anthropology concerned with the inside or native (folk) view of a culture », in *Encyclopedia of anthropology* 1976; Harper & Row, p. 142. Quant au concept d'"etic", il réfère à l'aspect contraire, c'est à dire à la vision externe.

Pourtant, et telle que l'avait été notre première idée, nous jugeons avoir effectué une démarche pertinente pour en arriver là où nous le voulons. L'identité ethnique, la nation, le nationalisme, l'État, sont autant de concepts qu'on ne pouvait négliger, car ils touchent tous à la question de l'identité en Casamance. Or, comment pouvions-nous continuer le travail et éliminer ou choisir certaines options, sans que ces dernières soient plus claires? De toute façon, nous espérons que le lecteur comprendra finalement les différentes étapes par lesquelles nous sommes passée, ainsi que leur légitimité, une fois qu'il aura terminé la partie analytique qui suit.

2-2 Analyse

Après avoir survolé l'histoire de la Casamance dans une première partie, puis développé plusieurs considérations théoriques, voici maintenant le corps du travail. C'est en deux moments que cette analyse se fera. Premièrement, nous espérons arriver à cerner une définition de l'identité casamançaise. Nous proposerons de l'aborder en tant que phénomène "supraethnique"⁴¹. Ensuite, nous terminerons en nous demandant si on peut, après tout ce qu'on a dit, qualifier le conflit d'"ethnique" ou non ?

2.2.1) L'identité casamançaise : Identité supraethnique

À quoi fait-on référence lorsqu'on parle des Casamançais en tant que groupe? Déjà, on avancé la notion de "peuple", mais comment se définit-il ? Si on élimine dès le départ l'idée d'une ethnie casamançaise (puisque cet ensemble hétérogène en comprend plusieurs), peut-on pour autant rejeter la possibilité d'employer le terme "nation" comme référent? On sera tentée de répondre positivement à ce dernier questionnement, puisque ce qu'on a vu précédemment concernant la définition de ce mot, ne nous permet pas d'y croire. On verra pourquoi plus loin. Bref, ce sont ces questionnements qui orientent la partie qui suit.

⁴¹ Nous empruntons ce terme à Krasnowolski. Chez lui le supraethnisme "signifierait les liens sociaux unissant différents groupes ethniques, des liens formés sur la reconnaissance de certaines valeurs culturelles étrangères et sur la perception de ces valeurs dans l'histoire et le temps présent. La catégorie "nous" reste réservée pour sa propre ethnie, "les nôtres", pour le groupe vers lequel le supra-ethnisme est orienté, tandis que la catégorie "les étrangers" embrasse les groupes rivaux à l'intérieur d'un État". (1981 : 392)

Dans un premier temps et pour faire suite aux théories de l'identité que l'on a exposées, un élément s'avère essentiel si on veut arriver à cibler une identité propre aux Casamançais : il faut pouvoir affirmer qu'il y a une cohésion maintenant et différenciant ce groupe. Pour l'instant, la forme qu'elle prend importe peu. Nous devons simplement en chercher un indice. On peut tenter d'en trouver l'origine dans des traits communs, mais on a vu que cela négligeait le caractère dynamique de l'identité et omettait l'importance des rapports à l'Autre, dans la construction de cette dernière. Concentrons-nous donc sur cette piste consistant à voir par rapport à quoi (ou à qui) elle se forme.

Si on part d'un principe vu antérieurement (chez Copans 1978, entre autres), et qui consiste à croire que des inégalités existent entre espaces régionaux et nationaux et que ces dernières agissent fortement sur la formation et la manifestation d'une identité, on adopte déjà une prémisse de base. Dans le cas de la Casamance, on a vu, avec le conflit, qu'un fort sentiment de marginalisation régionale avait pu être source de problème. D'ailleurs Marut affirme que "le particularisme régional ou les divers particularismes ethniques s'y sont développés sur la base d'un double sentiment d'accaparement des richesses et d'exclusion des populations par les "nordistes" au pouvoir. Mais ces particularismes peuvent servir aussi bien des stratégies d'intégration que des stratégies de séparation d'avec le Sénégal" (1994 : 193). Prenez un groupe, qui, englobé dans un ensemble plus vaste, se sent en même temps exclu et lésé dans ses droits, et vous verrez des liens apparaître à l'intérieur de celui-ci. Tel un mécanisme de défense, une stratégie identitaire s'établira de manière à permettre la persistance du groupe ou, dans un phénomène contraire, sa dissolution (chose plus rare).

Asseyez ceci sur une "spécificité régionale marquée"⁴² depuis la colonisation et le tout forme un noyau assez solide pour qu'une forte cohésion existe chez ce dernier. On a donc ici un comment et un pourquoi possibles à cette identité. Comme De Jong (1994 : 139) l'a souligné pour l'identité diola, nous dirons aussi que les changements socio-économiques construisent l'identité casamançaise.

"C'est dans le rapport interne et externe à une région que se définissent en permanence les identités collectives et aussi individuelles".

Amselle 1990 : 65

On constate finalement qu'il y a bien une série de facteurs extérieurs qui agissent sur l'identité. Toutefois on retrouve aussi des éléments internes influençant sa formation. En effet, les discours, revendications, actions spécifiques, de cet ensemble nommé "les Casamançais", contribuent également à entretenir le sentiment d'appartenance basé sur un référent territorial.

Ce dernier, que l'on dira régional (en considérant que la Casamance est conçue ainsi), est enraciné dans une endo- et une exoperception commune, sur certaines valeurs partagées par les membres de cette communauté imaginaire et surtout sur le sentiment d'être, en quelque sorte, différents des autres Sénégalais. Ceux-ci deviennent alors l'Autre, l'Étranger dont parle Krasnowolski dans sa définition. C'est pourquoi nous qualifions l'identité de *supraethnique*. Elle entre en effet parfaitement en correspondance avec le concept. Elle ne concerne pas seulement les Diola, les Peul ou les Mandingue, mais bien ces trois groupes auxquels s'associent quelques minorités présentes en Casamance.

⁴² Par "spécificité régionale marquée ", on entend d'abord une géographie différente, des agricultures propres à cette région (le riz et les produits du palmiste, par exemple), un passé chargé de révoltes contre l'imposition, etc.

Ainsi, la catégorie "les nôtres" sera représentée par l'ensemble "les Casamançais", tandis que le "nous" renvoie à son propre groupe ethnique.

Des exemples pouvant nous aider à mieux saisir nos propos peuvent être tirés des quelques entrevues ou discussions menées avec des Casamançais. Ainsi, sur le sentiment de marginalisation, on retrouvera des réponses telles que:

Encadré 1

“Les Casamançais ont été laissés à l'écart de certaines professions ou postes (ministères, entreprises) au profit des "nordistes"”.

Entrevue 1

“L'économie de la région est marginalisée”

“L'administration "nordiste" a entraîné une frustration des Casamançais”.

Entrevue 3

De plus, les répondants ciblent aussi des différences au niveau primordial, c'est à dire, dans certains marqueurs "culturels". Ce phénomène peut sembler banal, mais il occulte la construction s'effectuant dans les rapports d'altérité et est souvent orienté par une “certaine dose d'ethnocentrisme” (Diouf 1994 : 48). C'est pourquoi nous ne nous y limiterons pas. D'ailleurs, dans une étude réalisée par Diouf au Sénégal, il est ressorti que l'attitude des autres groupes ethniques face aux Wolof était plutôt négative. Le cas casamançais n'est donc pas unique, la catégorisation qu'ils adoptent pour ceux qu'ils appellent "nordistes" est représentative de l'ensemble.

Encadré 2

“Les Casamançais accordent plus d'importance aux relations communautaires tandis que les Wolofs sont égocentriques”.

Entrevue 1

“Les croyances, l'alimentation, etc. sont différentes”.

Entrevue 3

Malgré tout, et si "...on véhicule sur les autres ethnies]...[des portraits-robots faits de préjugés..." (Diouf 1994 : 48), il est important de ne pas négliger ces perceptions, puisqu'elles nous permettent de vérifier comment la différence s'entretient. Alors que les premiers exemples renvoyaient à des éléments externes, les suivants nous ramènent à un autre aspect, soit "l'intrinsèque" du processus. On peut donc affirmer que, tant le colonisateur, que le pouvoir en place et les Casamançais eux-mêmes, ont une part à jouer dans la production du sentiment d'appartenance qui est le leur. Ainsi, on rejoint l'une des caractéristiques élaborées par Barth qui dit que les membres du groupe s'autodéfinissent et sont définis par les autres, quant à leur appartenance.

Amselle souligne que : "Isoler une communauté par la définition d'un certain nombre de "différences" conduit à la possibilité de son confinement territorial sinon de son expulsion"(1990 : 35). N'est-ce pas là ce qui s'est produit dans le cas étudié ?

Dans un deuxième temps, revenons au concept de "supraethnisme". Ce que nous venons d'élaborer nous y a mené. Pour ce, il a pourtant fallu rejeter la possibilité que l'identité qu'on étudie puisse être rattachée à une seule ethnie. D'abord, on a dû déterminer ce qu'était ce type d'identité⁴³. Un problème s'est toutefois posé : il pouvait aussi bien correspondre à une identité régionale ou nationale. D'où la nécessité de continuer la recherche en tentant de comprendre ces concepts, puis, en les comparant avec l'ethnicité, afin de pouvoir les cerner. La différence, on l'a vu, réside dans l'unité d'analyse. Si plusieurs groupes ethniques sont touchés par un même sentiment d'appartenance à l'ensemble x , on dépasse déjà le référent ethnique. Néanmoins, ce

⁴³ Nous renvoyons ici le lecteur à la définition élaborée en page 59.

cheminement n'aboutissait pas à ce qu'est l'identité casamançaise. On arrivait à dire ce qu'elle n'est pas, mais sa forme d'expression demeurait négligée. Voilà comment nous en sommes venue à adopter la notion "supraethnique" comme qualificatif.

Or, celui-ci peut aussi s'appliquer à la nation. Cela implique-t-il alors que les Casamançais forment ce genre d'ensemble? C'est ici que se légitiment nos considérations théoriques précédentes, car pour répondre à cette question, il aura fallu réfléchir sur les nombreuses discussions entourant le terme lui-même. On a vu plusieurs points de vue à ce sujet et un consensus sur la définition à adopter ne semble pas exister pour l'instant. Pourtant, et puisque nous devons nous positionner pour avancer plus loin dans notre travail, nous lierons, à l'instar de la plupart des auteurs mis en relief (Weber, Schnapper, etc.), État et nation, en disant que celle-ci ne trouve son existence que si elle est étatisée ou en voie de le devenir par ses revendications d'autonomie.

“...l'organisation de la nation implique que l'espace commun ne soit pas seulement politique, au sens étroit du terme, mais aussi administratif et juridique.”

Schnapper 1994 : 96

Ainsi, on pourrait dire que les Casamançais sont une nation, si on la concevait simplement comme une communauté de citoyens, mais lorsque, à l'instar de Gellner (1983), on y ajoute la nécessité d'une unité politique, nous devons rejeter cette possibilité. L'identité casamançaise n'est conséquemment pas de type "nationale", car bien que liée à un espace précis, ce dernier n'est pas étatisé et l'unité politique n'y est pas atteinte. On objectera que les Casamançais revendiquent pourtant leur autonomie. Or, il semble que ce fait ne concerne qu'une minorité de l'ensemble.

“Le séparatisme casamançais est un phénomène beaucoup trop limité dans le temps et dans l'espace, pour remettre en cause cet acquis d'harmonie ethnique du pays, et tout ce qui en a été dit”.

Diouf 1994 : 51

“...il y a plusieurs ethnies qui y cohabitent dont la majorité ne partage pas cet objectif”.

Guèye 1997

Dans cette même veine, nous dirons que le nationalisme casamançais n'est présent que pour certains, mais pas chez l'ensemble. Ceci, si le nationalisme est “le projet de construire une nation”. (Cahen 1994 : 101) Voilà pourquoi nous préférons parler de régionalisme, terme semblant mieux correspondre, par définition, à la situation exposée.

Revenons maintenant à l'ethnicité...On retrouve parfois dans la littérature, une confusion sur l'identité casamançaise, en ce sens qu'on parle du Casamançais comme on le ferait du Diola, oubliant ainsi les autres membres d'ethnies différentes. Par exemple, lorsque Marut avance que : «En revanche, les Casamançais inquiètent : hommes de la forêt, ils sont parfois considérés comme des sauvages...» (1994 : 21), on sent que c'est du Diola qu'il parle, à la limite, du Mandingue, mais sûrement pas du Peul de Casamance, car cet *homme de la forêt*, demande justement qu'il y ait forêt. Or, on a vu que c'est en Basse-Casamance que se trouve une végétation luxuriante. Par contre, Pisani lui, dans sa préface du même ouvrage, dit bien : «L'homme de Casamance, le Peul, le Diola...» (1994 : 11), intégrant ainsi les autres groupes. Chez Pestana (1990-91) au moins, on spécifie que c'est à la Basse-Casamance que l'on attribue une forte identité diola. En réduisant ainsi l'espace, on s'approche aussi de la réalité.

L'erreur que commet Marut est donc de situer l'identité casamançaise au niveau de l'ethnie diola. Pourtant, celle-ci n'est qu'une composante de l'ensemble hétérogène que nous exposons. Le même phénomène se produit aussi avec certaines tentatives d'explication du conflit, beaucoup (Seye 1997 ; Fall 1986 ; Darbon 1985, ...) y voyant un problème exclusivement diola. C'est d'ailleurs ce sujet que nous traiterons au point suivant.

“...l'expression de la recherche de l'affirmation d'un type d'identité plutôt que d'un autre, prend des formes plus ou moins conflictuelles, de crises ou de luttes politiques”.

Baingue 1983 : 2

2.2.2 Le conflit est-il ethnique ?

L'hypothèse majeure de ce travail est, rappelons-le, **que le particularisme casamançais est régional plutôt qu'ethnique et donc, que le conflit qui sévit dans cet espace géographique doit aussi être abordé avec un autre référent que l'ethnicité.**

“En Afrique, l'ethnicité n'est presque jamais absente du politique elle n'en constitue toutefois pas la trame fondamentale”.

Bayart 1989 : 81-82

Nos prétentions pour arriver à démontrer ceci s'appuient sur une quête de ce qu'est l'identité casamançaise, objet de cohésion permettant l'expression du conflit. Nous sommes jusqu'ici parvenue à la définir en tant que "supraethnique". Or, maintenant nous voulons continuer l'analyse en disant que la crise est elle-aussi, supraethnique.

Comment procéder ? Nous commencerons par examiner ce que d'autres en pensent, afin d'éclaircir notre réflexion et de déboucher sur une piste valable. Ensuite, on passera en revue les éléments qui sont ressortis de la partie historique et qui doivent être mis en lumière pour répondre au questionnement posé.

L'étude de documents tels la *Proclamation du MFDC*, la *déclaration de Diamacoune(1998)*, les textes du journal *Ferñent* et celui de la *République du Sénégal* sur le sujet, forment, dans cette partie de la recherche, un intéressant corpus à dépouiller. Des idées s'y

trouvent confrontées, les termes y prennent des sens différents selon la source, mais surtout, il y est difficile pour le chercheur d'en tirer une interprétation juste puisqu'on y trouve des opinions souvent contraires.

Que faut-il croire, par exemple, de la *Proclamation du MFDC*, qui parle du **Peuple de Casamance**, au singulier ? S'agit-il là d'un groupe ethnique particulier ou du "peuple" au sens large du terme, qui inclurait, lui, toutes les communautés présentes ? À qui s'adresse-t-on, dans cette proclamation, qui débute par un mot en diola ("Uliwo!") ? Quels sont ces "départements casamançais" auxquels on fait allusion, lorsqu'on y envisage une éventuelle autonomie ? Les divers groupes ethniques présents y sont-ils représentés ? Bref, le texte est loin d'être clair sur ces points. Rien ne nous prouve qu'on ne s'adresse qu'aux Diola, mais le contraire non plus, n'est pas démontré. Qu'un Mandingue ou un Peul puisse être concerné par l'appel au "Peuple de Casamance" n'est pas mis en doute ici. Encore une fois, tout est une question de sentiments. Pourtant, il ne faudrait pas omettre le fait que le MFDC lui-même est représenté par des Diola, seulement, est-il vraiment «représentatif de l'ethnie diola» ? (Zuccarelli 1988 : 172)

Ensuite, le journal *Ferñent* (en faveur d'une éventuelle souveraineté de la Casamance), parle lui-aussi d'un peuple casamançais...

“...ce vaillant peuple n'a cessé de mener la lutte pour affirmer son identité, sa personnalité, ses spécificités, ses réalités, sa civilisation, ses langues, sa culture, son identité territoriale”

Gaye 1990 : 4

L'élément à retenir est qu'on y dit **ses** langues. Déjà, cela signifie qu'il n'y a pas que les Diola d'inclus. Plus loin d'ailleurs, on reprendra que “Parallèlement, le gouvernement a organisé une campagne pour minimiser les événements, en présentant les manifestations comme "une

poignée de diolas qui ont un goût prononcé pour le particularisme" (Idem : 4) et : "Plus, le mouvement qui était au départ cantonné en Basse-Casamance s'est généralisé partout dans ce pays, infligeant un démenti cinglant à la propagande selon laquelle il serait le fait de l'"ethnie diola" seulement" (Ibid.). À en croire ces phrases, il faudrait entrevoir plus qu'une crise ethnique dans le cas casamançais et ne pas, à l'instar des autorités sénégalaises, y voir un problème exclusivement diola, mais bien un phénomène plus vaste. À ce sujet d'ailleurs, Marut affirme que "la forte connotation diola de leur mouvement reste un handicap que leurs adversaires exploitent pour les diaboliser" (1994 : 27).

D'un autre côté pourtant, on voit le gouvernement publier un document officiel sur les faits en Casamance, en tentant d'y pointer du doigt un coupable: les Diola, ou plutôt un certain groupe de Diola.

" Le 27 novembre 1981, une réunion secrète est tenue]...[de Ziguinchor.
Il est interdit à toute personne ne parlant pas diola d'y participer".

République du Sénégal 1991 : 18

" On sait maintenant que c'est la création d'une "*République diola*" qui est visée".

Ibid

Ouvrons ici une parenthèse: Comment vérifier la véracité de ces propos ? Nous avons bien tenté de demander à l'un de nos informateurs si, assistant à une réunion organisée par la rébellion, il avait constaté qu'on ne s'adressait aux gens qu'en diola seulement, mais selon lui, ce n'était pas le cas, le mandingue et la langue peul y trouvant aussi leur place. Pour confirmer ses dires nous aurions dû poser la même question à d'autres, seulement, rares étaient les gens qui avaient participé à une de ces "réunions secrètes". On nous a pourtant affirmé que des personnes

d'autres ethnies que diola s'impliquaient dans le mouvement (nous en avons d'ailleurs rencontré un (Peul)), mais encore là, peut-on se baser sur les paroles de deux ou trois individus ?

Aussi, il faut s'interroger sur la participation des autres ethnies, dans les manifestations d'un mécontentement face à la situation. On ne peut se fier qu'à nos diverses sources bibliographiques, n'ayant pu procéder à une analyse de terrain.

«Tous les Casamançais, où qu'ils se trouvent, partagent un tant soit peu, l'idéal des rebelles. Tous ont été frustrés en un moment du comportement du pouvoir central sur beaucoup de questions».⁴⁴

Chez Baldé, on retrouve une allusion au fait que "...les Peuls dans leur ensemble, tout en comprenant parfaitement l'essentiel des revendications diola (terre, culture) n'ont pas ou peu pris parti dans le récent conflit" (1994 : 119). Quand aux Mandingue, on ne parle ni de leur implication, ni de leur refus de plaider la cause casamançaise. Ailleurs dans la littérature, ce sont toujours (ou presque) aux Diola que l'on s'arrête lorsqu'il s'agit de chercher un responsable. Ainsi chez Seye (1997), on parle de la "cause diola", tandis que pour Fall (1986), il s'agit de "résistances diola" et chez De Benoist (1988/1984), il y a un «problème diola». Darbon, lui, dit que "Même si leur déclenchement s'explique d'avantage par une exaltation]...[les manifestations expriment la permanence de la marginalité sociale et de la spécificité culturelle des populations de Basse-Casamance et spécialement des membres du groupe ethnique diola" (1984 : 125). À l'instar de Pestana, cet auteur ne cible que la Basse-Casamance comme espace en crise. Or, si on tient compte du fait que les Diola y sont majoritaires, il apparaît concevable d'y voir un conflit ethnique plus qu'autre chose. Pourtant, Darbon rejette le concept d'*ethnisme*, qui serait (selon ses

⁴⁴ Entretien de Sady Touré avec Madior Fall, in Sud Quotidien 1335 : 2

propres termes), “trop réducteur”. Nous appuyons cette partie du commentaire. En effet, c'est un peu pour la même raison et parce que nous croyons qu'il faut dépasser le référent ethnique pour réellement entrevoir les bases du problème, que nous avons choisi d'aborder le thème de notre étude avec les concepts proposés. Ceci, même si d'autres préfèrent y voir une “lutte ethniciste” (Moffa 1997 : 108). De plus, si, tel que le mentionne Dionne «les explications de nature ethnique aux problèmes de l'Afrique contemporaine masquent d'autres problèmes de nature sociale, culturelle, politique et économique» (1991 : 3), il faudra tenter de creuser un peu plus à fond l'apparent pour voir ce qui est moins visible. Il s'agira de reconstruire un «espace conceptuel plus adapté» (Amselle/ M'Bokolo 1985 : 42) à la réalité, du moins à celle perçue et entretenue.

Bien sûr, on ne peut discréditer les dires du gouvernement sénégalais, seulement il faut être prudent dans leur interprétation. Avant tout, on doit se rappeler que c'est le MFDC que l'attaque vise.

“Pour ce qui est de sa doctrine, le "MFDC" s'identifie à une ethnie de la région naturelle de Casamance, à l'exclusion de toutes autres”.

République du Sénégal 1991 : 19

Les rebelles diola qui forment le mouvement n'agissent-ils pourtant qu'en leurs intérêts ? Là se situe la question, c'est à dire qu'il faut savoir qui se sent concerné ici, puisque c'est avant tout du MFDC qu'on parle et qu'il est vrai que ce mouvement est constitué par des Diola. Seulement, doit-on croire que le problème est exclusivement relié à cette ethnie, simplement parce que les souverainistes en font partie ?

Sidibé (1991 : 221) aborde bien la chose lorsqu'elle dit que :

S'il faut trouver un coupable pour cette crise, il est plus facile d'accuser un groupe minoritaire déjà différencié par ses traits dits "particuliers". Or, les "minorités" sont aujourd'hui renommées "groupes ethniques" (Wallerstein et Balibar 1988 : 112). On se retrouvera avec le résultat suivant : un groupe ethnique devenant bouc-émissaire, par rapport à une majorité (la nation) vue comme homogène.

«Thus, ethnicity or tribalism is a variable determinant of political behavior».

Sithole 1986 : 53

Peut-être que si le problème casamançais avait visé, comme chez les Touaregs ou les Peul de Mauritanie, la seule reconnaissance d'une identité particulière pour une ethnie donnée, nous aurions aussi adopté le terme "ethnique" pour le qualifier. Pourtant ce n'est pas le cas. D'un côté on retrouve des souverainistes cherchant à obtenir une "rupture territoriale" et d'un autre, une majorité de gens qui pensent pouvoir trouver leur place dans l'unité nationale, malgré la croyance en un particularisme. Nous citerons encore ici quelques mots provenant de discussions avec des Casamançais.

Encadré 3

«Oui, le particularisme peut trouver sa place dans l'unité nationale».

Entrevue 1

«Il reste beaucoup à faire, mais c'est possible de trouver sa place dans l'unité nationale...».

Entrevue 3

Plus nous avançons dans ce travail, plus on peut se rendre compte de la complexité de la problématique et de la difficulté à démontrer que notre hypothèse est valable. A défaut de pouvoir citer plusieurs noms qui affirmeraient, preuves à l'appui, que le conflit n'est pas

seulement diola, nous disposons toutefois de plusieurs éléments pouvant nous aider à plaider notre cause.

Si on repart de l'historique...Que peut-on retenir qui serait significatif ? D'abord, on a vu que les Diola avaient toujours été considérés comme "rebelles". Pourtant, il ne sont pas les seuls à avoir posé problème en matière d'"intégration". À l'époque coloniale, les Basari et les Kofagi ont aussi eu leur part de résistance, tandis que les Peul et les Mandingue se sont quelquefois joints aux Diola pour manifester leur opposition. Plus tard, le MFDC (1^{ère} vague) n'était pas exclusivement composé de ces derniers et ses objectifs tentaient de répondre aux besoins et de faire valoir les droits des Casamançais dans leur ensemble. Ensuite, on a aussi vu (avec Geneau 1994) que les interventions de l'État en milieu peul de Casamance, étaient souvent mal-accueillies ou ne réussissaient pas très bien. De dire alors que le conflit d'aujourd'hui est diola en s'appuyant sur une histoire qui cherche à démontrer qu'ils sont les seuls à avoir résisté, ne traduit pas les faits de façon précise. On en retient seulement certains éléments de manière arbitraire.

La crise casamançaise devrait plutôt être vue comme la lutte d'un groupe de paysans contre une superstructure dominante. Ce n'est pas, en effet, d'une seule ethnie qu'il s'agit, lorsque, par la revendication du respect de leurs droits et besoins, les Casamançais s'expriment. Même si les Diola ont été plus touchés que d'autres par les différentes actions du gouvernement, il n'en reste pas moins que le problème du voisin devient souvent celui le sien. Les facteurs internes et externes influençant l'identité casamançaise ont bien démontré que si celle-ci pouvait avant tout être régionale, une certaine solidarité devait exister, côtoyant le partage de valeurs communes. Si,

un conflit est «une opposition d'intérêts...» ou une «violente opposition matérielle ou morale» (Larousse 1986 : 216), on peut se demander comment un groupe aux stratégies identitaires partagées pourra se retrouver face à un élément menaçant et laisser manifester son "opposition d'intérêts" par une seule partie de l'ensemble (en l'occurrence une seule ethnie) sans se sentir concerné.

Là où il y a confusion, ce n'est donc pas au niveau du conflit en tant que tel, mais plutôt, dans les modes d'expression du problème. S'il semble qu'une majorité se sent lésée et marginalisée, il n'est pas nécessairement dit qu'elle optera pour la violence et la radicalité. Le petit groupe engagé dans la guérilla et voulant obtenir l'autonomie, donne au conflit une saveur ethnique, puisque lui-même est composé de Diola, mais doit-on pour cela oublier que les autres, même si non-violents, comprennent les objectifs des rebelles ? à ce propos, De Jong dit que : «...the government and other inhabitants of the Casamance region consider the rebellion to be an affair in which only Jola were involved» (1994 : 134). Les Casamançais d'autres ethnies ne se sentiraient donc pas impliqués dans la crise. Pourtant, si les revendications ne concernaient que les Diola ou leur identité, il serait plus facile d'adhérer à l'idée d'une "lutte ethniste". Or, le discours ethnique, s'il est aussi discours identitaire, devrait obéir aux besoins de cette unité. À part l'aspect concernant la rupture territoriale, peut-on sans se tromper, affirmer que ce discours identitaire casamançais n'est que diola?

Être Casamançais, c'est d'abord se sentir différent du Sénégalais⁴⁵, c'est venir du Sud, de ce territoire aux richesses naturelles et aux traditions divergentes du reste du pays. C'est aussi

⁴⁵ D'après nos informateurs.

partager une série de référents historiques, politiques et économiques particuliers. Le discours casamançais est donc loin de n'être que diola. Le discours diola, par contre, est-il ethnocentrique?

Geschiere et Van der Klei soutiennent que : «...the Diola have succeeded in keeping their own political domain closed» (1988 : 223). Déjà, cela implique une fermeture face aux autres ethnies. Ils disent aussi que le mouvement est poussé par un «ethnic élan» (Idem : 219) et qu'il a une teneur anti-islamique. Or, la majorité des Sénégalais et Casamançais, sont musulmans. Les Mandingue et Peul de la région seraient donc exclus. Pourtant, si tel est le cas, une bonne partie de Diola se retrouvera aussi en marge, car il y a aussi de nombreux musulmans chez-eux. Conséquemment, nous ne retiendrons pas cette idée comme preuve d'ethnisme.

De Jong affirme que : «The movement itself, however, claimed a regional footing and tried to escape accusations of "tribalism"» (1994 : 139). Selon lui pourtant, le problème casamançais est ethnique et domaine du «Jola ethnic separatist movement» (Idem : 133), puisque ce sont leurs traditions (*awasena*) et leur identité qui sont mises en valeur dans les discours. Il semblerait alors que les seuls à dire que la crise n'est pas ethnique sont les Diola eux-mêmes.

On a déjà souligné que les particularismes pouvaient, tant naître d'une identité régionale que d'une ethnicité. C'est l'espace qui en est le déterminant principal. Ensuite, nous avons vu que la nation n'est pas bien loin de l'ethnie, au niveau des sentiments. Plus tard, Diaw et Diouf (1994) nous ont dit que c'était les particularismes qui traduisaient l'ethnicité, alors que la nation était universalisante. Déjà, donc, le rapprochement entre ethnicité et régionalisme peut-être commencé. Un des éléments les plus importants ressortis de la théorie fut que l'ethnicité

s'accompagnait souvent d'une hostilité face aux autres groupes (Horowitz 1985) et qu'elle se construisait dans l'altérité. Sans vouloir revenir trop longuement là-dessus, nous devons quand même y situer ce point de notre réflexion. Si le problème casamançais est ethnique, donc diola, cela veut dire qu'il exclut les Mandingue ou Peul de Casamance (puisque'ils ne sont pas Diola). Or, les gens semblent mettre beaucoup plus l'accent sur leur appartenance à la région d'abord, voire la ville (Ziguinchor), puis, l'ethnie ensuite. C'est à dire que d'exclure un voisin est difficile, mais un "Nordiste" non. Même les rebelles ont toujours dit qu'ils s'opposaient à l'État et aux "Nordistes", pas aux autres groupes de leur région. S'ils avaient voulu "ethniciser" la chose, ils auraient aussi évincé les Casamançais non-diola de leur discours. Or, a-t-on eu la preuve qu'ils ne voulaient pas de ces "autres" ? Leurs déclarations, en tout cas, tendent à démontrer le contraire.

Encadré 4

«Ils se sont engagés à travailler pour une réelle fraternité sans frontière, sans aucune distinction d'ethnies, de religions, de conditions ou d'options politiques entre tous les fils de la Casamance».

Déclaration de Diamacoune en 1998

Si la spécificité est spatiale et géographique, avant d'être identitaire (Diaw et Diouf 1992), ne faudra-t-il pas justement tenir compte du fait que l'espace en question est beaucoup plus vaste que le territoire occupé par les Diola ? [Bien qu'en 1984, le gouvernement ait circonscrit ce dernier, avec la réforme administrative].

Bref, chaque élément dont on se sert pour expliquer le conflit nous mène à croire que le référent ethnique n'est pas valable pour expliquer la crise. Même chez ceux qui définissent le problème comme étant diola, les facteurs *marginalisation* et *territoire* sont mis en cause. C'est

donc le modèle casamançais, plus que le diola, qui entre en contradiction avec celui de l'État. Il n'y a pas qu'une ethnie marginalisée. On peut se demander, si ce n'est pas l'ethnicité qui meut la crise, comment parler de conflit "ethnique" ?

Si on récapitule : le référent territorial est à la base, tant de l'identité que de la crise casamançaise. C'est là qu'en premier doit se situer l'unité d'analyse. Ensuite, le facteur économique intervient de façon telle qu'il contribue au renforcement du sentiment de "spécificité régionale". Ce ne sont pas les "frontières ethniques" qui sont défendues. Pourtant, la revendication régionaliste «à l'origine (sans contenu ethniciste)...» (Amin 1994 : 86) fait l'objet d'un «reclassement mettant en relief les divisions ethniques» (Idem : 86), puisque l'unité nationale est mise en jeu. Enfin, ce "reclassement", devant au départ être conceptuel, se trouve réifié et est vu comme "ethnique". La domination qui s'exerce est ainsi camouflée et l'échelle de son impact, réduite. Donc, et pour reprendre les termes de Poutignat / Streiff-Fenart (1995 : 139), : «Ce qui est premier et objet de l'analyse, c'est la réalité du conflit, l'ethnicité n'étant qu'une variable du "comportement politique", servant à organiser le conflit».

En conclusion, nous dirons que puisque l'identité se définit dans les rapports, elle peut changer si ceux-ci se transforment. Qu'elle devienne plus ou moins de nature ethnique, régionale ou nationale, est conséquemment fort possible. Le type de rapports qui se produisent donnera le ton. Dans le cas du conflit casamançais, aucune possibilité ne peut être totalement rejetée, car on ignore encore la tournure que prendra les événements et comment ils agiront sur les stratégies identitaires.

Wallerstein dit que les groupes ethniques, religieux, raciaux, ne sont que des "variations d'un même thème" et qu'ils «représentent la revendication d'une solidarité qui outrepassent les groupes définis en termes de classes et d'idéologies» (Balibar et Wallerstein 1988 : 259). On en retiendra que ce n'est pas tant la forme du groupe ou la manière dont il est qualifié qui importe, mais bien ce qui le motive.

La difficulté de répondre au dernier questionnement démontre combien le problème abordé est complexe. Affirmer, de façon radicale, que le conflit est ethnique, ou encore qu'il ne l'est pas, s'avère impossible, car on ne peut avec certitude, démontrer qu'aucune collaboration n'existe entre les différents groupes ethniques. Le contraire aussi est difficile à prouver.

CONCLUSION

L'étude qui précède s'est voulue une contribution à la meilleure compréhension de la crise casamançaise, en explorant diverses théories. À travers plusieurs étapes, nous avons retracé le parcours des populations de cet espace géographique. Un tableau ethnohistorique a été brossé, suivi d'une revue des concepts concernant l'identité des formations sociales présentes. L'analyse finale a démontré que les enjeux du conflit étaient assez bien explorés dans la littérature, mais que les stratégies identitaires, elles, pouvaient être interprétées de différentes façons, selon l'optique sous laquelle on se plaçait. Celle qui prédomine pourtant, consiste à expliquer le problème en adoptant le référent ethnique. Malgré ceci et parce que cette voie nous semblait incomplète, notre hypothèse principale a été que, l'identité casamançaise était régionale et multiethnique, le conflit devait lui-aussi pouvoir relever de ces dimensions.

Nous avons éliminé la possibilité d'une identité nationale au profit d'un régionalisme, terme nous apparaissant plus conforme à la situation observée. Ensuite, on a, sans l'effacer, contourné le concept d'ethnicité, afin de creuser celui du "supraethnisme". Ce dernier nous a paru beaucoup plus en accord avec les faits devant lesquels nous étions placés. À partir de ceci, on a enfin pu tenter de confirmer nos suppositions concernant le conflit. Nous croyons être parvenue à démontrer que l'élément ethnique n'était pas le plus important ici, mais seulement une composante du problème. On a vu qu'en effet, ce dernier devait être abordé avec d'autres référents.

En choisissant de traiter le sujet ainsi, nous espérons dépasser l'idée qui consiste à voir le conflit casamançais comme exclusivement diola, et donc, rattaché à une identité ethnique. Ce point de vue fut remis en question, puisque l'identité casamançaise touche plusieurs groupes ethniques. Ceux-ci, intégrés dans un territoire enclavé du reste du pays, partagent plusieurs valeurs communes et ils semblent aussi liés par des facteurs externes (telles que les interventions de l'État) dans leur façon d'appréhender la réalité.

Cette recherche ne prétend pas développer une théorie d'ensemble pouvant être appliquée à un niveau global. Comme les identités sont constamment redéfinies et parallèlement, difficiles à enfermer dans des cadres rigides et fixes, chaque cas doit être étudié isolément.

Les frontières défendues par le conflit sont les mêmes que celles de l'identité casamançaise. Elles sont régionales, bien avant d'être ethniques. Le territoire, puis l'économie de la région, sont les deux aspects les plus visibles, dans les manifestations d'insatisfaction. Les souverainistes revendiquent une rupture territoriale, mais ce phénomène est limité à un petit groupe de gens. Bien que ceux-ci soient représentés par une faction diola de la population, cela ne traduit pas pour autant la composante intégrale de la vague d'opposition. C'est l'appartenance socioculturelle qui est devenue ici symbole de résistance, mais bien avant, on peut voir comment le processus s'est installé, par la manipulation des données politico-économiques.

Trois questionnements avaient été ébauchés au début du travail. Le premier était : « quel est le lien entre l'identité casamançaise et le particularisme ? » La réponse dégagée de cette recherche est, on l'a dit, que l'identité et le particularisme opèrent sur les mêmes bases

pluriethniques. Deuxièmement, nous nous demandions comment l'identité se définissait dans les rapports en jeu. Ici, plusieurs éléments sont ressortis. On a mentionné des facteurs internes et externes qui agissent sur la construction et la manifestation du sentiment d'appartenance. Pour ne pas les renommer, nous citerons simplement les discours nationaux, régionaux et ceux du mouvement séparatiste, ainsi que les politiques d'intégration et/ou de marginalisation. En troisième point, on se demandait comment l'identité jouait sur le conflit. On y a répondu en disant que sa forme et le mode d'expression qu'elle emprunte, bien que n'ayant pas instigué le conflit, contribue peut-être à l'alimenter, puisque des croyances associées à un particularisme régional sont présentes. Celles-ci jouent aussi un rôle dans la mise en marge des populations casamançaises.

À la lumière de ces conclusions, nous devons, au risque de nous répéter, avouer que l'expérience de terrain et ses côtés pratiques nous auraient certainement permis d'aborder le problème avec des données plus complètes. Nos questionnements auraient peut-être trouvé réponses plus clairement et la vision qu'ont les populations locales sur leur identité et le conflit, seraient venues compléter la théorie. Nos limites s'arrêtent donc à cet aspect, puisqu'au niveau de la littérature, nous disposions quand même d'une somme suffisante de sources documentaires, sauf peut-être en ce qui concerne les Mandingue et leur positionnement dans cette situation de crise qui perdure. Pourtant, après avoir discuté avec d'autres gens qui s'intéressent à ce sujet, nous nous sommes rendue compte qu'il est impossible de trancher sur le problème de manière décisive, car trop d'éléments occultés entrent en jeu. Les discours ne disent pas tout et l'analyse doit se faire avec le peu que l'on sait.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES DE PÉRIODIQUES

- Alonso, A. M.
1994 *The politics of time, space and substance, state formation, nationalism and ethnicity.* Annual Reviews of Anthropology, pp. 379-405.
- Amin, Samir
1994 L'ethnie à l'assaut des nations. Paris ; l'Harmattan. 154 pages.
- Ammons, Lila
1986 *Consequences of war on african countries' social and economic development,* in African Studies Review, vol. 39, no. 1, pp. 67-82.
- Amselle, J.-L.
1990 Logiques métisses: Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs. Paris ; Payot. 257 pages.
- Anderson, Benedict R. O'G.
1991 Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism. London/New York ; Verso. 224 pages.
- Assidon, Elsa
1992 Les théories économiques du développement. Paris ; La Découverte. 123 pages.
- Banguie, E. Ibo
1983 Etat-nation, groupe ethnique et identité ethnique. Montréal ; Université de Montréal ; Thèse de doctorat en philosophie. 577 pages.

- Baldé, S.
1994 *Les Peuls en Casamance*, in Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la coordination de François-George Barbier-Wiesser. Paris ; Karthala. pp. 119-127.
- Balibar, Etienne
Wallerstein, Immanuel
1988 Race. Nation. Classe. Les identités ambiguës. Paris ; La Découverte. 307 pages.
- Barry, Boubacar
1988 La Sénégambie du XV au XIX^e siècle : traite négrière, Islam et conquête coloniale. Paris ; L'Harmattan. 431 pages.
- Barth, F.
1969 "Introduction", in Ethnic groups and boundaries. Boston ; Little, Brown, pp. 3-98. En traduction française : Les groupes ethniques et leurs frontières, in P. Poutignat et J. Streiff-Feinart, Théories de l'ethnicité. (1995) Paris ; Presses universitaires de France. pp. 203-249.
- Bayart, J.-F.
1989 L'État en Afrique. Paris ; Fayard. 439 pages.
- Behrman, Lucy C.
1970 Muslim brotherhoods and politics in Senegal. Cambridge ; Harvard University. 224 pages.
- Benoist, Joseph Roger de
1988 *Pour une solution définitive du conflit en Casamance*, in Politique Africaine, no. 160, pp. 27-38
- Benoist, Joseph Roger de
1984 *Les Diolas de Casamance veulent être respectés*, in Croissance des Jeunes Nations, no. 258, pp. 9-12.

- Bourdieu, Pierre
1980
L'identité et la représentation, in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, vol. 35, novembre, pp. 63-72.
- Brenner, Louis
1993
Constructing muslim identities in Mali, in Muslim identities and social change in Sub-Saharan Africa, éditeur Louis Brenner. London ; Hurst & Compagny. pp . 59-78.
- Cahen, Michel
1994
Ethnicité politique. Paris ; l'Harmattan. 168 pages.
- Chabot, J.-L.
1993
Le nationalisme. Paris ; Presses Universitaires de France. 127 pages.
- Cheneau-Loquay, A.
1984
La raison. Géographie "des" Casamance, in Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la coordination de François-George Barbier-Wiesser. Paris ; Karthala. pp. 47-68.
- Commission Mondiale
sur l'Environnement
et le Développement
1988
Notre avenir à tous. (chapitre 2). Montréal ; Éditions du Fleuve.
- Copans, Jean
1978
Ethnies et régions dans une formation sociale dominée. Hypothèses à propos du cas sénégalais, in Anthropologie et Sociétés, vol. 2, no. 1. pp. 95-115.
- Coquery-Vidrovitch, C.
1992
Afrique Noire. Permanences et ruptures. Paris ; l'Harmattan. pp. 65-269.

- Coulon, C.
Balans, J.-L.
Gastellu, J.-M.
1975
Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal. Paris ;
Éditions A. Pédone. 178 pages.
- Cruise O'Brien, D.B.
1992
Le contrat social sénégalais à l'épreuve, in Politique Africaine, no.
45-48. Paris ; Karthala. pp. 9-20.
- Darbon, Dominic
1985
La voix de la Casamance, in Politique Africaine, no. 18. Paris ;
Karthala. pp. 125-138.
- Darbon, Dominic
1984
Le culturalisme bas-casamançais, in Politique Africaine, no. 14.
Paris ; Karthala. pp. 125-128.
- De Jong, Ferdinand
1994
The making of Jola identity : Jola inventing their past and future, in
Popular culture : beyond historical legacy and political innocence.
Edited by Jos Van Der Klei. Amsterdam ; CERES. pp. 133-150.
- Deschamps, Hubert Jules
1975
Le Sénégal et la Gambie. Paris ; PUF. 125 pages.
- Deslauriers, Jean-Pierre
1991
Recherche qualitative. Guide pratique. Montréal ; McGraw-
Hill. 142 pages.
- Dia, Mamadou
1960
The African nations and world solidarity. New York ;
Frederic A. Praeger Inc. 145 pages.

- Diatta, C.S.
1994 *Brouillards sur les rives du Sud*, in Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la coordination de François-George Barbier-Wiesser. Paris ; Karthala. pp. 233-242.
- Diaw, Aminata
Diouf, Mamadou
1992 *Ethnies et nation au miroir des discours identitaires: Le cas sénégalais*. Dans le cadre de la conférence Conflits ethniques en Afrique. Nairobi ; Séminaire du CODESRIA. 39 pages.
- Dionne, Michelle
1991 Ethnicité, tribalisme et classes sociales en République Populaire du Bénin. Montréal ; Université de Montréal : Maîtrise en Anthropologie. 131 pages.
- Diouf, Makhtar
1994 Sénégal. Les ethnies et la nation. Paris ; Éditions de l'Harmattan. 205 pages.
- Dockès, P.
Rosier, B.
1988 L'Histoire ambiguë. Paris ; PUF. 335 pages.
- Eriksen, Thomas H.
1993 Ethnicity and nationalism. London ; Pluto Press. 150 pages.
- Fall, Mar
1986 Sénégal. L'État Abdou Diouf ou le temps des incertitudes. Paris ; Editions l'Harmattan. 87 pages.
- Ferran, Iniesta
1995 L'univers africain. Paris ; L'Harmattan. pp. 61-75

- Fischer, Michael M. J.
1986 *Ethnicity and the post-modern arts of memory*, in J. Clifford et G.E. Marcus, Writing Culture : the poetics and politics of ethnography. Berkeley ; University of California Press, pp. 194-233.
- Gautron, J.-C.
Rougevin-Baville, M.
1977 Droit public au Sénégal. Paris ; Éditions A. Pédone. 447 pages.
- Gellner, Ernest
1983 Nations and nationalism. Ithaca ; Cornell University Press. 150 pages.
- Geneau, Robert
1994 Analyse des interventions d'une O.N.G. en milieu peul de Haute-Casamance (Sénégal). Québec ; Université Laval ; Maîtrise en Anthropologie. 136 pages.
- Geschiere, Peter
Van der Klei, Jos
1988 *Popular protest ; The Diola of South Senegal*, in Religion & Development. Edited by Philip Quarles van Ufford and Matthew Schofferleers. Amsterdam ; Free University Press. pp. 209-229.
- Girard, Jean
1969 Genèse du pouvoir charismatique en Basse-Casamance. Dakar ; IFAN. 362 pages.
- Gore, Charles
1984 Regions in question : space, development theory, and regional policy. New York ; Methuem. 290 pages.
- Guichaoua, A.
Gousseault, Yves
1993 Sciences sociales et développement. Paris ; Armand Colin. 189 pages.

- Gupta, Akhil
Ferguson, James
1992
Beyond « culture » : space, identity and the politics of difference, in Cultural Anthropology, vol. 7, no. 1. pp. 6-23.
- Horowitz, D. L.
1985
Ethnic groups in conflict. Berkeley : University of California Press. 697 pages.
- Ignoret-Fastingier, P.
1984
Approches socio-anthropologique et socio-historique de l'identité, in Recherches Sociologiques, vol. 15, nos 2-3, pp. 233-246
- Kesteloot, Lilyan
1993
Les Mandingues de Casamance, in Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la coordination de François-George Barbier-Wiesser. Paris ; Karthala. pp. 97-117.
- Krasnowolski, Andrezej
1981
Les problèmes de la formation des liens supraethniques en Afrique Noire, in Revue française d'Outre-Mer, LXVIII, no. 250-253. pp. 388-393.
- Laydet, Dominique
1995
Intégration et pluralisme: le concept de culture publique, in Libéralismes et nationalismes, sous la direction de François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux. Québec; Presses de l'Université Laval, pp. 117-130.
- Linares, Olga
1992
Power, prayer and production. Cambridge ; Cambridge University Press. 258 pages.

- Lonsdale, J.
1996 *Ethnicité, morale et tribalisme politique*, in Politique Africaine, no. 61.
- Mark, Peter
1985 A cultural, economic, and religious history of the Basse Casamance since 1500. Stuttgart; Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH. 136 pages.
- Marut, J.-C.
1994 *Les dessous des cartes casamançaises (pp. 193-211) et Le mythe. Penser la Casamance (pp. 19-26)* in Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la coordination de François-George Barbier-Wiesser. Paris ; Karthala.
- Mathur, Hari Mohan
1988 Anthropology and development in traditional societies. New Delhi ; Vikas Pus. House. 167 pages.
- Mbodj, Mohamed
1992 *La crise trentenaire de l'économie arachidière*, in Sénégal. Trajectoires d'un État, sous la direction de Momar Coumba Diop. Paris ; Diffusion Karthala. pp. 95-133.
- M'Bokolo, Elikia
1985 L'Afrique au XX^e siècle. Paris ; Editions du Seuil. 393 pages.
- M'Bokolo, E.
Amselle, J.-L.
1985 Au coeur de l'ethnie. Paris ; Editions La Découverte. 227 pages.
- Meintel, Deirdre
1994 *Introduction: Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité*, in Culture, vol. 13, no. 2, pp. 10-16

- Moffa, Claudio
1997 *L'ethnicité en Afrique : l'implosion de la "question nationale" après la décolonisation*, in Politique Africaine, no. 66. Paris ; Karthala. pp. 101-114.
- Niane, Djibril Tamsir
1989 Histoire des Mandingues de l'Ouest. Paris ; Karthala. 221 pages.
- Nicolas, Guy
1973 *Fait "ethnique" et usages du concept d'"ethnie"*, in Cahiers internationaux de sociologie, vol. LIV, pp. 95-126.
- Nicolas, Guy
1972 *Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique Noire contemporaine*, in Revue Française de Science Politique, vol. 22, no. 5, pp. 1017 à 1048.
- Ouvrage Collectif
1994 Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la coordination de François-George Barbier-Wiesser. Paris ; Karthala. 500 pages.
- Ouvrage Collectif
1978 Prospectives du développement en Afrique Noire. Un scénario: le Sénégal. Sous la direction de Louis-Vincent Thomas. Paris ; PUF. 191 pages.
- Pélissier, Paul
1958 Les Diolas. Étude sur l'habitat des riziculteurs de Basse-Casamance. Dakar ; Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Dakar. 65 pages.
- Pestana, Gilles
1990-91 L'évolution récente de la riziculture en Basse-Casamance (Sénégal). Bordeaux ; Université de Bordeaux ; Maîtrise en Géographie.

- Poutignat, P. et
Streiff-Feinart, J.
1995 Théorie de l'ethnicité. Paris ; Presses Universitaires de France. 270 pages.
- République du Sénégal
1991 Les faits en Casamance : Le droit contre la violence. Dakar ; Document officiel. 40 pages.
- Rist, Gilbert
1996 Le développement. Histoire d'une croyance occidentale. Paris ; Presses de la Fondation des Sciences politiques. 427 pages.
- Roche, Christian
1985 Histoire de la Casamance. Conquête et résistance : 1850-1920. Paris ; Karthala. 401 pages.
- Roche, Christian
1972 Quand Ziguinchor était portugaise, in L'Afrique littéraire et artistique, numéro 26. pp. 43-52.
- Rushdie, Salman
1983 Shame. New York ; Alfred A. Knopf Inc. 319 pages.
- Sall, Abdoukhadiro
1974 Sénégal: stratégies de développement de 1860 à 1990. Montréal : CFTAI. 212 pages.
- Sambou, E.
1984 Rencontre et altérité: enjeu d'une christianisation en milieu diola, in Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse. Toulouse ; Institut catholique de Toulouse. vol. 85, no. 3.
- Schnapper, Dominique
1994 La communauté des citoyens. Paris : Gallimard. 228 pages.

- Sene, M'Backe
1974 Le Sénégal. Paris ; Solar. 79 pages.
- Scibilia, Muriel
1986 La Casamance ouvre ses cases. Tourisme au Sénégal. Paris ; L'Harmattan. 171 pages.
- Sidibé, Amsatou Sow
1991 Le pluralisme juridique en Afrique. Paris ; Librairie générale de droit et de jurisprudence. 383 pages.
- Singh, Gurnam
1994 *Modernisation, Ethnic upsurge and conflict in the world*, in International Journal of Group Tensions, vol. 24, no. 4. New York ; Human Sciences Press Inc. pp. 405-421.
- Singleton, Mike
1985 *Cultures et développements sénégalais*, in Mondes en développement, vol. 13, no. 52, pp. 687-704.
- Sithole, Masipula
1986 *The salience of ethnicity in African politics: The case of Zimbabwe*, in Ethnic identities and prejudices : Perspectives from the Third World. Edited by Anand C. Paranjpe. Leiden ; Brill. pp. 49-60.
- Smith, Anthony P.
1989 *The origins of nations*, in Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no. 3, pp. 340-367.
- Thiam, Papa Demba
1991 Stratégies d'interface. Intégration économique et développement. Berne ; Peter Lang S. A. 249 pages.

- Thomas, Louis-Vincent
1978 *Idéologie et développement*, in Prospective du développement en Afrique Noire. Sous la direction de Louis-Vincent Thomas. Bruxelles ; Editions Complexe. pp. 13-39.
- Thomas, Louis-Vincent
1973 *Les récits diolas*, in Bulletin d'information et de liaison. France ; CARDAN, vol. 5, p. 107.
- Thomas, Louis-Vincent
1966 Les idéologies négro-africaines d'aujourd'hui. Paris : Librairie AG Nizet. 79 pages.
- Thomas, Louis-Vincent
1959 Les Diola. IFAN-Dakar. Volume I : 819 pages. Volume II : 343 pages.
- Trincaz, Pierre-Xavier
1984 Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance. Paris ; Editions de l'ORSTOM. 270 pages.
- Wallerstein, Immanuel
1991 Impenser la science sociale. Paris ; PUF. 320 pages.
- Wallerstein, Immanuel
1960 *Ethnicity and national integration in West Africa*, in Cahiers d'Études africaines Paris ; Mouton. pp. 129-139
- Weber, Max
1971 *Les relations communautaires ethniques*, chapitre 4 in Économie et société/2. Paris ; Librairie Plon. pp. 124-136.

Weinstock, Daniel
1995

Le nationalisme civique et le concept de la culture politique commune, in Libéralismes et nationalismes, sous la direction de François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux. Québec; Presses de l'Université Laval, pp. 95-114.

Zuccarelli, François
1988

La vie politique sénégalaise (1940-1988). Paris ; CHEAM. 208 pages.

ARTICLES DE JOURNAUX ET REVUES

N. B. *J'ai essayé de rendre la bibliographie la plus complète possible, mais au niveau des journaux et revues, il peut arriver qu'il manque le numéro de page, le titre d'un article ou encore, que le texte ne comporte pas le nom de l'auteur. Ceci est souvent dû au fait que les références utilisées avaient été découpées ou détachées de leur source originale. De plus, j'ai préféré placer les articles par ordre chronologique plutôt qu'alphabétique.*

Gueye, Adama
29 septembre 1997

Qui est pour l'indépendance de la Casamance?, in Le Matin Sénégal.

Fall, Madior
19 septembre 1997

Les Cadres profitent de la crise et sacrifient la jeunesse dans le maquis, in Sud Quotidien no. 1335, p. 2

Seye, Chérif Elvalide
3 septembre 1997

Sud Quotidien. no. 1321 p. 2.

Andriamirado, Sennen
17 au 23 juillet 1996

Ni guerre ni paix. Jeune Afrique, no. 1854, p. 19.

Decraene, Philippe
24 au 30 avril 1996

Ziguinchor: un îlot chrétien en terre musulmane. Jeune Afrique, no. 1842, p.34.

Fall, Élimane
28 février
au 5 mars 1996

Jeune Afrique, no. 1834, p. 24.

Leymarie, Philippe
janvier 1996

Le Monde Diplomatique. pp. 26-27.

Marut, Jean-Claude
janvier 1996

Les deux résistances casamançaises, in Le Monde Diplomatique.

- Sow, Kaw
19 au 25 octobre 1995 Courrier International, no. 259
- Syrac Le Sage, B.
11 au 17 mai 1995 *Diolas contre "Gorgui"*. Courrier International, no. 236, p. 38.
- Fall, Élimane
20 au 26 avril 1995 *Pourquoi le conflit s'éternise en Casamance*, in Jeune Afrique, no. 1789, p. 42.
- 18 avril 1995 *La disparition de quatre Français souligne le caractère endémique en Casamance*. Le Monde, p. 4.
- Cessou, Sabine/
Foadey, Gilles-Eric
Juillet 1994 Jeune Afrique Economie, no. 181. p. 114.
- Coquery-Vidrovitch, C.
Juillet 1994 *Du bon usage de l'ethnicité*. Le Monde Diplomatique. pp. 4-5.
- Juillet 1993 *Le gouvernement et les séparatistes de Casamance ont signé un nouvel accord de cessez-le-feu*. Le Monde.
- Andriamirado, Sennen
29 avril au
12 mai 1993 *La guerre de sept cent ans*. Jeune Afrique, no. 1686-1687, p. 26.
- 14 juillet 1992 *Sept pêcheurs ont été tués dans un village de Casamance*. Le Monde.

JOURNAUX SENEGALAIS CONSULTES

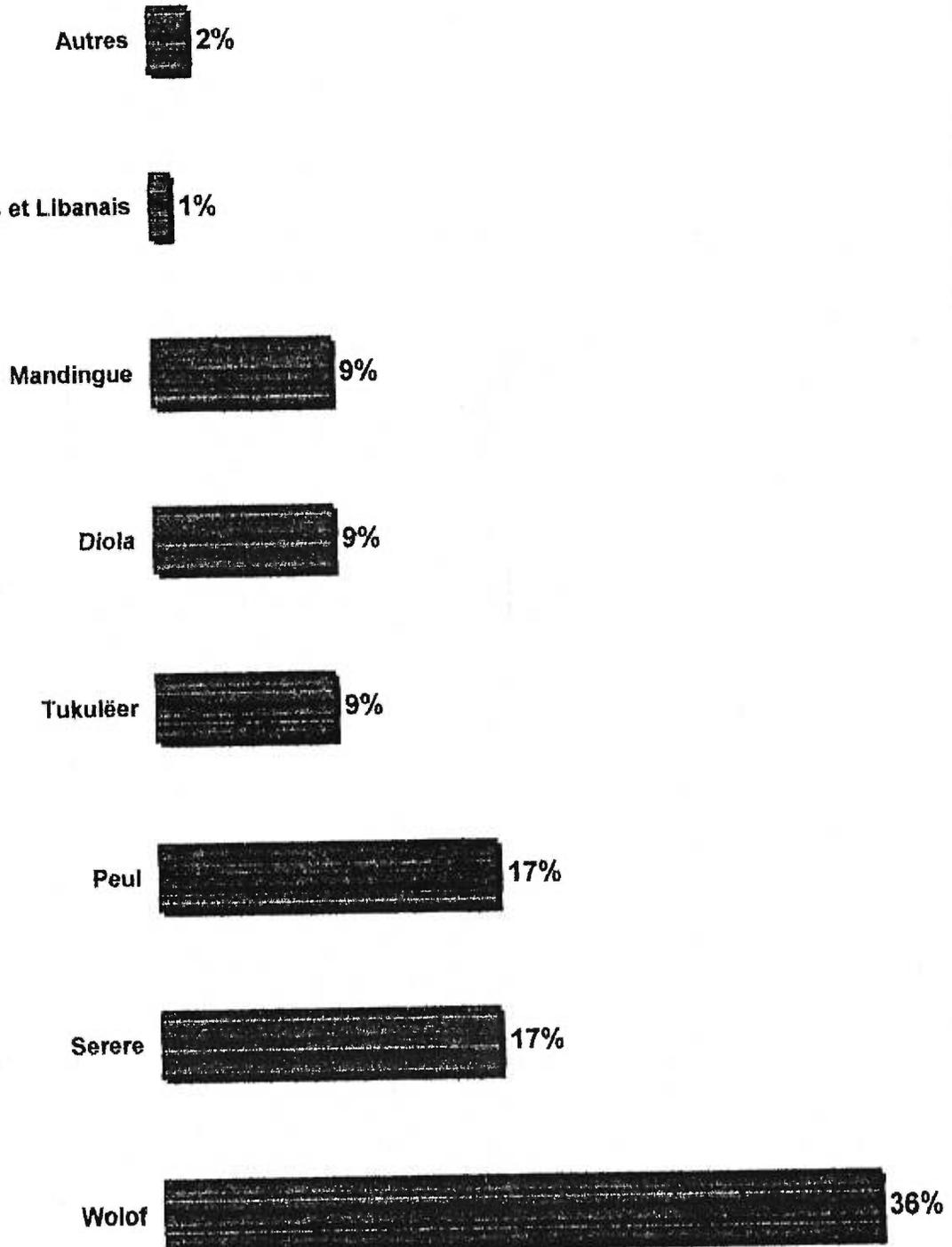
- *Le Soleil.*
- *Sud Quotidien.*
- *Le Matin.*
- *Wal Fadjri, l'Aurore.*

AUTRES

- *Ferñent/L'Étincelle (novembre 1990-février 1984-janvier 1982-décembre 1983-janvier 1984)*
- *Le Monde*
- *Etc.*

Tableau I : Division ethnique au Sénégal (juillet 1995)

ethnies



Annexe 2

Tableau II : Répartition ethnique en Casamance (en 1988)

